

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2766 - VENDREDI 18 NOVEMBRE 2016

GOUVERNEMENT DE TRANSITION

Samy Bandibanga
nommé Premier
ministre

Le président du groupe parlementaire UDPS et alliés a été nommé Premier ministre le 17 novembre sur décret présidentiel dans le cadre des accords issus du dialogue politique. Le nouveau promu, qui avait jusqu'à un passé récent maillé à partir avec ses collègues députés membres du groupe qui n'avaient pas apprécié sa participation au dialogue en violation de la consigne officielle de boycott prise de commun accord, a bien tiré son épingle du jeu.

En plus de continuer à se revendiquer de l'UDPS, le parti-phare du Rassemblement d'où pourtant il avait été exclu avec trente-trois autres députés élus à la suite des législatives contestées de novembre 2011 pour avoir accepté de siéger à l'Assemblée nationale, Samy Badibanga se présente comme l'homme providentiel pouvant faire éventuellement le pont, de par ses origines kasaïennes, entre Joseph Kabila et Étienne Tshisekedi.

Page 12



DÉCRISPATION DE LA SITUATION POLITIQUE

Le Front pour le respect
de la Constitution exhorte
Joseph Kabila à respecter
son serment

Eve Bazaïba, livrant la position du Front pour le respect de la Constitution/Photo Adiac

Dans une réaction sur le discours du président de la République faite le 17 novembre au siège du MLC par la secrétaire générale Eve Bazaïba Masudi, le Front pour le respect de la Constitution invite le chef de l'État sortant, au nom de la démocratie constitutionnelle, à respecter son serment, à se soumettre aux prescrits de la Constitution, en quittant le Palais de la nation au terme de son second et dernier mandat, le 19

décembre prochain. En amont, cette plate-forme de l'opposition a noté que l'autosatisfaction affichée par le président de la République en matière sociale, économique, culturelle, sécuritaire et politique contrastait avec le quotidien de la population. Cet état de chose, a relevé Eve Bazaïba, est bien décrit par le dernier rapport du Pnud qui classe la RDC parmi les pays les plus pauvres de la planète.

Page 13

VERNISSAGE

Une exposition-photos pour célébrer
le 70^e anniversaire de l'Unicef

Créé en 1946, l'Unicef totalisera le 11 décembre soixante-dix ans d'existence. En prévision de cet anniversaire, cette agence spécialisée de l'ONU organise durant près d'un mois du 16 novembre au 15 décembre une exposition-photos. Le cadre choisi est l'espace Bilembo dans la commune de la Gombe. Cette exposition gratuite est ouverte à toute personne qui désire voir les différentes réa-

lisations de l'Unicef en RDC.

À Kinshasa, la même exposition sera faite du 10 au 24 janvier 2017 à l'Académie des beaux-arts. Les représentations de l'Unicef dans les provinces ne sont pas omises. La même exposition a été mise à la disposition de tous les sous-bureaux de l'Unicef à travers le pays.

Page 13

FONDS DE PROMOTION ET DE SERVICE SOCIAL

M^e Alice Mirimo Kabetsi rassure sur
la bonne gestion du personnel

Pour la directrice générale du Fonds national de promotion et de service social (FNPSS), sous tutelle de la ministre des Affaires sociales, la situation d'une vingtaine d'agents sous statut qui évoluaient au sein de l'établissement telle que relayée dans les médias, ne correspond pas à la réalité des faits. Ces agents, a-t-elle précisé dans un point de presse le 17 novembre, étaient physiquement au FNPSS alors que leur situation administrative a toujours été gérée à la direction des services généraux du Secrétariat général aux Affaires sociales.

Tout en indiquant qu'il n'y a pas eu révocation ni mouvement du personnel contractant, elle a ajouté que ces agents sont répertoriés sur le listing de paie du Secrétariat général aux Affaires sociales et perçoivent leur rémunération dans une banque différente de celle où vont les agents contractuels du FNPSS.

Page 12

M^e Alice Mirimo Kabetsi

ÉDITORIAL

Et pourquoi pas la C.P.A. ...

Qu'une très grande puissance comme la Russie décide à son tour de quitter la Cour Pénale Internationale confirme, s'il en était besoin, que les pays africains ont eu raison de tirer la sonnette d'alarme sur cette institution et même de commencer à la désertir. Fondée à l'origine sur le très noble dessein de lutter contre les atteintes criminelles portées aux droits fondamentaux de l'Homme cette juridiction, installée à La Haye, n'a pas cessé de dériver en centrant ses actions contre notre continent et contre lui seul. Si bien que depuis des mois un débat informel oppose ses adversaires et ses partisans au sein de l'Union Africaine.

Il est clair aujourd'hui – mais ce n'est pas une surprise – que la page est en train de se tourner et que la C.P.I. va devoir, sinon fermer ses portes à plus ou moins brève échéance, du moins changer radicalement ses méthodes, ses procédures, ses actions, sa conception même du droit international qui rappelle fâcheusement l'époque coloniale. D'où la question suivante qui surgira très vite : que deviendront alors les procédures engagées contre seize personnalités, toutes africaines, dont quatre se trouvent aujourd'hui en détention à La Haye ?

Même si à ce jour cent vingt-quatre Etats ont ratifié le Statut de Rome, qui est entré en vigueur le 1er juillet 2002, trente-deux l'ont signé mais non ratifié parmi lesquels figurent les Etats-Unis et la Russie ; fait plus significatif encore, de très grandes puissances comme la Chine et l'Inde ont purement et simplement refusé de le signer. Autant dire que l'institution n'a aucune crédibilité quoi qu'elle en dise et quoi que prétendent les « experts » chargés de la défendre dans les médias occidentaux.

Disons-le sans détour même si cela ne plait pas à tout le monde, l'Union Africaine serait sage de se retirer effectivement de la C.P.I. comme elle en a adopté le principe le 31 janvier dernier et de s'attacher à créer sur son propre sol – pourquoi pas à Addis-Abeba où se trouve son siège ? – une Cour Pénale Africaine qui serait réellement indépendante. Alors, en effet, elle se débarrasserait définitivement du joug européen qui pèse sur elle et, surtout, elle afficherait sa volonté de rééquilibrer en sa faveur la gouvernance mondiale.

L'enjeu, convenons-en, dépasse très largement les petits intérêts de tel ou tel Etat.

Les Dépêches de Brazzaville

SITUATION DANS LE POOL

La majorité présidentielle préoccupée par l'insécurité dans le département

Les partis de la majorité présidentielle ont tenu, le 16 novembre à Brazzaville, une réunion pour débattre de la situation qui prévaut actuellement dans le département du Pool.

Au sortir de cette réunion, il n'y avait aucun compte-rendu officiel. Toutefois, le vice-président du Mou-

vement action et renouveau (Mar), Pascal Itoua Oyona, a indiqué à la presse : « Nos travaux ont porté sur la situation qui prévaut au Pool. C'est une situation sécuritaire difficile pour le pays dont la conséquence est la paralysie de l'économie. Elle empêche maintenant la libre circulation des personnes et des biens ».



Une vue du présidium

Concernant le message du président de la majorité présidentielle, il a par ailleurs précisé que : « Il consistait à nous appeler à plus de vigilance pour nos militants et d'étendre cet appel à l'ensemble de nos concitoyens. De par cette mobilisation, nous participions à informer l'opinion internationale sur la dangerosité de cette situation. En conséquence de cela, nous avons aussi parlé de la remobilisation et de la restructuration de l'appareil politique de la majorité présidentielle ».

Les autres points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion ont porté, selon Pascal Itoua Oyona, sur la mise en place d'une cellule de veille et sur la précédente réunion de la majorité présidentielle.

Fortuné Ibara

COMMÉMORATION

Le PCT se souvient d'Ambroise Edouard Noumazalay

La commémoration du neuvième anniversaire de la mort de l'ancien secrétaire général du Parti congolais du travail Ambroise Edouard Noumazalay, a donné lieu le 17 novembre à Brazzaville, au dépôt d'une gerbe de fleurs sur sa tombe par les membres du PCT, sous la direction de son secrétaire général Pierre Ngolo.

Décédé à l'âge de 74 ans en 2007, Ambroise Edouard Noumazalay débute ses activités politiques au lycée bien avant son départ pour la France en 1958. Il figure parmi les fondateurs du Parti congolais du travail aux côtés de Marien Ngouabi et autres.

En ce jour anniversaire, quelques membres de ce parti ont témoigné sur le passé de cet homme politique à l'exemple de Pascal Andjembo qui

a déclaré : « Je connais le vieux Noumaz depuis des décennies avant d'être le secrétaire général de mon parti. Il a été mon compagnon de geôle dans l'affaire du M22. Il était mon maître d'idées. Le grand Noumaz comme on aimait l'appeler, était un grand homme politique, un stratège, très fin. Il nous a laissé orphelin. Aujourd'hui, le parti qu'il a dirigé croupit dans un paradoxe bizarre. Electoralement, il est dominant, il est aux affaires certes mais il est en décomposition intellectuelle. Le parti ne vit plus. Il n'y a plus de débats contradictoires. Le parti est dans un coma intellectuel. »

Pour sa part, le député Venance Mania, député de Dongou a salué la mémoire d'Ambroise Edouard Noumazalay en déclarant : « C'est

auprès de lui, que j'ai appris la politique. La compassion et la solidarité étaient ses qualités. C'est un grand privilège pour moi de venir honorer sa mémoire ».

Enfin le président du comité PCT Brazzaville, Gabriel Ondongo a dit : « Pour nous, le camarade Ambroise Edouard Noumazalay fut d'abord le secrétaire général du Parti congolais du travail depuis le début du parti. Il est mort en tant que secrétaire général de notre parti qui trouve en lui un exemple. Il était un ami. Humble, modeste, un dirigeant qui rassemblait autour de lui tous les camarades quelles que soient leurs origines ». Pour rappel, Ambroise Edouard Noumazalay repose au mausolée Marien-Ngouabi aux côtés d'autres anciens dignitaires du parti au pouvoir.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

TALANGAI

Anguios Nganguia Engambé concocte des projets ambitieux pour le quartier 67

Le président du Parti de l'Action pour la République Mâ (PAR), Anguios Nganguia Engambé, se propose de développer une panoplie de projets devant concourir à la lutte contre le chômage et la pauvreté, puis à l'amélioration des conditions sociales des populations du quartier 67 à Talangai, sixième arrondissement de Brazzaville.



L'un des objectifs visés étant de modifier positivement la physionomie du quartier qu'il affectionne tant, à travers la construction des résidences de vacances bien équipées, l'érection des ralentisseurs et des petits commerces, ainsi que des luminaires et d'autres commodités le long de l'avenue Jean Dominique Okemba au quartier 67. Une bagatelle de 100 millions de

francs CFA sera octroyée aux propriétaires d'habitations devant abriter ces petits commerces, à raison de 100 mille francs CFA par parcelle ; en guise de fonds d'auto-financement.

Dans la même lancée, le président du PAR prévoit de procéder à la mise en place des poubelles publiques, à la pose des plaques modernes de numérotation devant chaque habitation, à l'assainissement et l'aménagement des

caniveaux. Les installations des compagnies d'eau et d'électricité seront réfectionnées dans le quartier. Un service de gardiennage sera mis sur pied. L'avenue Jean Dominique Okemba recevra une maison dédiée à la presse et plusieurs coffres de boîtes aux lettres. Par ailleurs, il sied de noter la construction d'un salon de thé, dénommé «Café contact du savoir-faire et de la culture» sur cette même avenue, de même la mise en place d'un service d'entretien et des locaux de ménage.

Candidat malheureux aux scrutins présidentiels de 2009 et 2016, le président du PAR entend réaliser ces projets couvrant plusieurs secteurs d'activités, sans aucune ambition électoraliste. Le choix porté sur le quartier 67 Talangai se justifie du fait qu'il y habite. Le président du PAR a conçu ces projets à la suite de ses nombreux voyages de 1990 à 2016 en Europe, en Asie et en Amérique. Il voudrait apporter sa pierre au rayonnement et à la modernisation du quartier 67.

Christian Brice Elion

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LES INÉGALITÉS

Daniel Ngassiki propose les pistes de sortie

A la faveur de la cérémonie de dédicaces de son ouvrage intitulé « l'Economie aux canons de l'infinitive inclusive : la découverte et l'invention d'un capitalisme sans pauvreté ni inégalité fondamentales au moyen de l'introduction de l'Etat en bourse », Daniel Ngassiki a proposé les pistes de sortie de la pauvreté et des inégalités par l'introduction de l'Etat en bourse.

Selon l'auteur, l'Etat seul est capable de créer la richesse pour tous en vue de réduire la pauvreté et les inégalités sociales. Il pro-

consécration économique de la démocratie libérale au moyen de l'introduction de l'Etat en bourse, en tant que société ap-

par la même voie, tout cela par la même recette économique rigoureuse : l'infinitive inclusive. Celle-ci correspond à une justice sociale universelle de marché, sans fiscalité supplémentaire ni subvention à la charge de l'Etat, des entreprises ou des particuliers », a-t-il insisté.

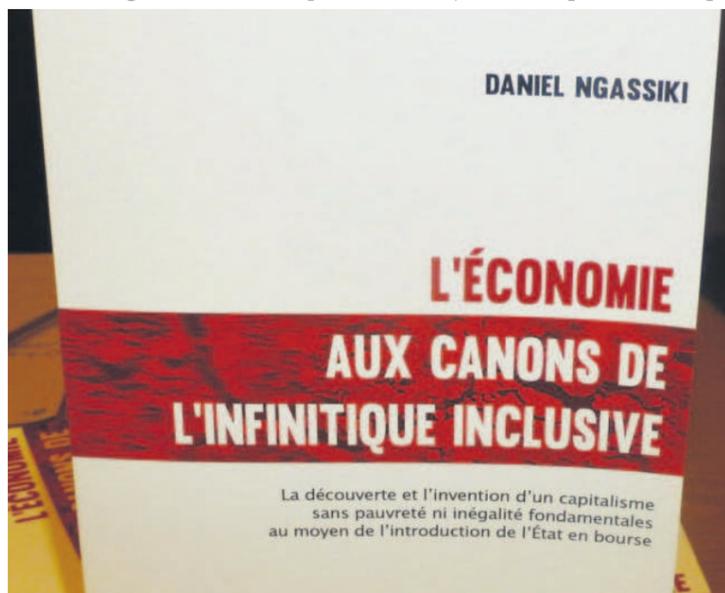
Le modérateur des débats, l'universitaire-économiste, Louis Bakabadio a indiqué que Daniel Ngassiki est le premier Congolais à avoir introduit dans le corpus économique congolais une nouvelle théorie dénommée « l'infinitive inclusive ». Il a invité à cet effet les autres chercheurs à l'enrichir et à la vulgariser. En outre, le modérateur a appelé à expérimenter cette théorie pour jauger sa pertinence sociale.

Pour sa part, le président du cercle de réflexion « le Café du savoir », Serge Ikiemi, organisateur de la cérémonie de dédicaces, s'est interrogé sur le modus operandi pour parvenir à la réalisation du rêve de Daniel Ngassiki. Il a salué cette innovation, avant de convier les politiques, les acteurs de la société civile et autres à créer des conditions d'expérimentation de la théorie proposée par l'auteur.

Qui est Daniel Ngassiki ?

Il est un économiste et banquier. Diplômé des universités Paris IX-Dauphine et Paris X-Nanterre La Défense. Né au Congo-Brazzaville, il a été secrétaire général de la BEAC de 2010 en 2016 à Yaoundé au Cameroun. Il a déjà publié Diversitéisme (éloge de la diversité, l'harmattan, 2005).

Roger Ngombé



L'ouvrage

pose à cet effet à la communauté académique, à la classe politique et à la société civile, une nouvelle politique économique conduisant, a-t-il ajouté, à un nouveau modèle de la société capitaliste, social-démocrate et républicain, marqué, a-t-il renchéri, par l'élimination pure et simple de la pauvreté et des inégalités extrêmes. Poursuivant son argumentaire, Daniel Ngassiki a indiqué que « la marque de fabrique de cette nouvelle politique est la

partenant au souverain, et donc à tous les citoyens ».

A cet effet, a-t-il déclaré, les citoyens devant tous devenir, en théorie et en pratique, les actionnaires primaires de l'Etat, avec des titres de propriétés effectifs : les actions souveraines de préférence, cotées en bourse.

A en croire l'auteur, cette réforme conduirait mathématiquement à l'élimination de la fiscalité élevée et des crises de dette souveraine. « Tout cela à la fois, tout cela

JOURNÉE AFRICAINE DE LA STATISTIQUE

Le Congo déterminé à renforcer le système statistique national

Le ministre du Plan, de la Statistique et de l'intégration régionale, Olga Ingrid Ebouka-Babakas a, dans son message publié à l'occasion de la célébration de la journée africaine de la statistique le 18 novembre, réaffirmé la volonté du gouvernement congolais de renforcer son système statistique national de manière à promouvoir une bonne gouvernance économique, l'intégration régionale et le développement durable du pays.

Cette année, ladite journée a été célébrée sur le thème : « le renforcement des statistiques économiques au service de l'intégration régionale, de la transformation structurelle et du développement durable ». A travers ce thème, l'Union africaine invite les gouvernements à relever le défi du développement durable du continent par une appropriation des outils de mesure du progrès.

Il s'agit pour chaque pays, de poursuivre les initiatives permettant de se doter d'un système statistique national solide, comprenant une infrastructure de collecte, de traitement, de compilation, d'analyse, de diffusion et d'archive de toutes les statistiques surtout économiques.

« La mention expresse et nouvelle du substantif « statistique » ajoutée au département du Plan est une innovation qui témoigne de la prise en compte de l'apport substantiel de la statistique pour la mise en œuvre du programme d'actions du gouvernement », a

indiqué le ministre du Plan et de la statistique.

Le lancement des travaux du bâtiment devant abriter l'Institut national de la statistique justifie d'après elle, l'importance que le gouvernement accorde aux statistiques. Signalons que cet institut poursuit actuellement les travaux du recensement général des entreprises au Congo, prévu en 2017, en vue de disposer d'un répertoire national desdites structures.

Dans le cadre des activités annuelles de cet Institut national, un certain nombre de données et indicateurs économiques parmi lesquels l'indice harmonisé des prix à la consommation, et les comptes nationaux sont produits. « Dans ce registre, j'ai ainsi le plaisir de vous annoncer la disponibilité des comptes nationaux de l'année 2015 et la publication de la séquence complète des comptes de la période 2000-2015, sous le système de comptabilité nationale de 1993 avant la fin de l'année », a-t-elle relevé.

Afin de mettre à la disposition des usagers de façon ponctuelle et en temps réel les données statistiques nationales sur tous les secteurs d'activités, le gouvernement exécute, en partenariat avec la Banque mondiale, un projet de renforcement des capacités en statistiques (Pstat), couvrant aussi bien les aspects institutionnels que ceux de la production, dissémination et utilisation des données statistiques.

Lopelle Mboussa Gassia

MÉDIAS

Bientôt l'installation d'une antenne de la Voix de l'Amérique au Congo

Le ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Mougalla, a échangé le 17 novembre à Brazzaville, avec une délégation américaine conduite par Mary Dashbarch, chargé d'Affaires près l'ambassade des USA au Congo pour évoquer l'idée d'une éventuelle installation d'une antenne de la Voix de l'Amérique.

La volonté manifeste de la délégation américaine serait d'ouvrir les agences de La voix de l'Amérique à Brazzaville et à Pointe-Noire.

« Nous sommes venus pour discuter avec le ministre sur la possibilité d'avoir une station FM de la Voix de l'Amérique. Nous sommes très contents du soutien du ministre qui nous a rassuré de la concrétisation de ce projet », a indiqué Mary Dashbarch.

La diversification des médias peut influencer sur les cultures, les pratiques professionnelles des confrères hexagonaux. Différence culturelle oblige, nos compatriotes et les journalistes congolais peuvent également avoir une vision plus noble du métier de la presse que leurs homologues d'ailleurs.

Ainsi, donnant son appréciation du projet, le ministre Thierry Lézin Mougalla, a indiqué à la presse qu' : « (...) Il y a quelques années que la Voix d'Amérique éprouve une volonté de s'installer au Congo Brazzaville. Considérant que la diversification des médias permet d'avoir tous les angles pour atteindre l'objectif. Donc, il faut qu'il ait plusieurs sons de cloches (...) ».

Et d'ajouter que : « Nous comptons sur la conception américaine de l'information, qui est une conception équilibrée et objective qui permet d'avoir une idée précise de ce qui peut se passer dans nos pays en Afrique et dans le monde ».

Fortuné Ibara



Ambassade d'Italie Brazzaville

L'Ambassade d'Italie annonce le lancement d'une procédure de concours (épreuves orales italien/français puis deux épreuves pratiques dont une de conduite) pour la sélection d'un Chauffeur-Commis-Réceptionniste.

L'avis de concours et les conditions d'admission peuvent être visionnés à l'Ambassade (2, Avenue Auxence Ickonga) ou sur le site : www.ambrazzaville.esteri.it

Les demandes devront être présentées au plus tard avant, le 25/11/2016 à l'Ambassade.

REMERCIEMENTS



La veuve Bolemas née Kengué Poko Marie Martial, les enfants et la famille Bolemas adressent les vifs remerciements aux autorités administratives civiles et militaires, parents, amis (es) et connaissances pour leur assistance et leur soutien multiformes lors du décès de leur cher mari, père et enfant Bolemas Emmanuel de Jésus, survenu le mercredi 12 octobre 2016 à l'hôpital Central des Armées Pierre Mobengo à B/ville. Qu'ils trouvent ici, l'expression de la profonde gratitude de leurs actions. Que ton âme repose en paix.

AVIS DE CONSTITUTION

ASSOCIATION FEMMES ACTIVES en sigle « A.F.A. »
Siège social : N060 rue KOUSSOUASSISSA quartier
La base, Arrondissement 7 MFILOU-Brazzaville
Récépissé N0 288/016/MIDDL/DBZV/SG/DDSP/SR
TEL : +242 06-602-10-36

Aux termes de l'assemblée générale constitutive du 13 Août 2016 à Brazzaville, il a été créé une Association à caractère

Socio-éducatif dénommée ASSOCIATION FEMMES ACTIVES en sigle « A.F.A. », dont la déclaration a été faite en date du 27 Septembre 2016.

L'Association a pour objectifs :

- * promouvoir la formation et la création d'emplois en vue de permettre à la jeune femme défavorisée de s'auto-prendre en charge ;
- * Fournir des services et des informations dans les secteurs des emplois domestiques ;
- * Accompagner et parrainer l'insertion sociale des apprenantes.

**Pour avis
Le président**

NÉCROLOGIE

Roger Koud, agent des Dépêches de Brazzaville, Daniel Onolivet, le sergent chef Nkou-Mban et Albert Nkou informent les parents des villages Enta, Mpala et Ntsapoutou ainsi que les amis et connaissances du décès de leur mère, grand-mère, sœur, tante Ngalou Joséphine, survenu le mercredi 9 novembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 222 de la rue Okoyo, Talangai Petit Chose, arrêt Emboto.



NÉCROLOGIE



La direction générale du quotidien « Les Dépêches de Brazzaville » a la profonde douleur d'annoncer à la grande famille de la presse congolaise le décès de Mademoiselle Nancy France Loutoumba Kama Nouhou, cheffe du service Economie. Décès survenu le 14 novembre 2016 au CHU de Brazzaville des suites d'une maladie. La veillée mortuaire se tient à la Case 3-48, au quartier OCH, la glacière à Bacongo, vers l'Eglise catholique « Notre Dame de Rosaire ». La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Nestor N'Gampoula, journaliste aux *Dépêches de Brazzaville*, Jean Claude Toutou, agent des Impôts et famille, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère et belle-mère Mataya Elise, survenu le vendredi 11 novembre 2016 à Brazzaville. Le deuil se tient au 185, rue Franceville (Ouénzé). Les obsèques auront lieu le samedi 19 novembre 2016. Puisse le Tout Puissant recevoir en sa sainte miséricorde l'âme de la défunte.



Les familles Moyikola et Okoueret-Ngokaba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur soeur, épouse et mère Moyikola Anne Maa Kôkô, survenu le samedi 5 novembre dernier au CHU de Brazzaville.

Le deuil se tient au domicile familial, sis 68 rue de la victoire Nkombo (derrière la Télé, point de repere site des sinistrés).

Les obsèques auront lieu, le jeudi, 17 novembre 2016 selon le programme ci après :

- 09H00 : Levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville;
- 10H00 : Recueillement au domicile de l'illustre disparue, sis 68 rue de la victoire Nkombo;
- 14H00 : Départ pour cimetière privé Bouka;
- 17H30 : Fin de la cérémonie

« A Dieu nous sommes, à Lui nous retournons, Puisse le Tout Puissant recevoir en Sa Sainte Miséricorde, l'âme de la défunte »

Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Prosper Okombi, Didier, Médard, Djanie Okombi, Clauzon Kambo, Pako Otounga ont le regret d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur frère Herbert Okombi, survenu le vendredi 4 novembre 2016 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°25, rue Marie Bela (arrêt Emeraude). La date de l'inhumation est prévue pour le samedi 19 novembre 2016.



Une pilule expérimentale contre le paludisme

Une pilule expérimentale, pouvant rester dans l'estomac plusieurs semaines pour diffuser graduellement un médicament, devrait permettre de surmonter la difficulté de prendre un traitement quotidiennement et potentiellement pour éliminer des maladies comme le paludisme.

« Jusqu'à présent, les comprimés ne durent jamais plus de 24 heures et cette nouvelle gélule ouvre vraiment la voie à des systèmes oraux de diffusion de médicament de très longue durée », explique Robert Langer, professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT), un des auteurs de cette avancée publiée dans la revue Science Translational Medicine. « Cette nouvelle pilule pourrait avoir un effet sur toutes sortes de maladies comme Alzheimer ou des troubles psychiatriques », précise-t-il.

La pilule a été expérimentée sur des porcs avec de l'ivermectine, un antiparasite qui pourrait favoriser les efforts d'élimination du paludisme. Si un moustique pique une personne qui prend de l'ivermectine, il meurt, ce qui pourrait fortement réduire l'incidence du paludisme et de toutes les infections transmises par ces insectes comme le Zika. La nouvelle pilule a pu rester dans l'estomac de ces animaux pendant deux semaines après avoir été ingérée.

La société Lyndra, basée à Cambridge dans le Massachusetts, développe cette technologie qui bénéficierait d'abord aux malades nécessitant un traitement graduel, à l'instar de ceux souffrant de pathologies neuropsychiatriques, du VIH ou encore du diabète. Pour le paludisme, cette pilule pourrait également être armée avec de l'artémisinine, un puissant antipaludéen.

Selon des modèles, si 70% de la population à risque était traitée ainsi, le taux de transmission de la maladie pourrait être réduit dans la même proportion que si 90% était soignée avec seulement cet antipaludéen.

« Faire prendre des médicaments à des malades quotidiennement sur de longues périodes est vraiment problématique », note le Dr Andrew Bellinger, un cardiologue à Brigham and Women's Hospital et responsable scientifique de la société Lyndra. « Si les médicaments peuvent être efficaces pendant une longue période on pourrait radicalement améliorer l'efficacité des campagnes de traitement de masse », estime le Dr Bellinger.

Cette technologie pourrait également aider les chercheurs à effectuer des essais cliniques de plus grande qualité en facilitant la prise des médicaments. Une fois dans l'estomac, cette gélule de deux centimètres de diamètre, faite de polymère, se déplie en forme d'étoile mesurant quatre centimètres ce qui l'empêche de passer dans le pylore pour sortir de l'estomac mais sans gêner le passage des aliments. La pilule se dissout d'elle-même après plusieurs semaines.

Avec AFP

Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie du Congo (ESCIC) Rentrée académique en janvier 2017 Cours du soir pour Salariés

Vous êtes salariés, vous souhaitez améliorer vos compétences et avoir un diplôme européen, plus de soucis, inscrivez-vous dans l'une de nos formations : Bachelor of Business Administration (BBA) Troisième année (Licence professionnelle et polyvalente) en français / diplôme de l'EFMD de Paris.

Master en Contrôle de Gestion (MCG) / diplôme de l'ITESCIA Master en Qualité - Hygiène - Sécurité - Environnement (MQHSE) / diplôme de l'ITESCIA Paris Master Management des Organisations/Entreprises (MMO) / (diplôme de l'ESLSCA Paris Master of Business Administration (MBA) / diplôme de l'ESLSCA Paris Master en Management des Ressources Humaines (MRH) / diplôme de l'ESLSCA

Site : Immeuble PBG au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe - Noire.

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 - escicinfo2013@gmail.com ; www.escic-cg.com

MIGRANTS

Tout faire pour fermer la « route libyenne »

Au moins 20 morts ont été enregistrés en Méditerranée depuis le début de la semaine. On n'est pas sûr de croire que l'hécatombe va s'arrêter

Sur le front des migrations, chaque jour ressemble au précédent : des départs en masse depuis les côtes libyennes et des débarquements désespérés à Lampedusa. Avec des récits hallucinants sur la traversée et sur le nombre de personnes s'étant noyées lorsqu'une embarcation s'est retournée sous le coup des vagues. Ou que, moteur en avarie, des survivants disent avoir bu leur urine pour ne pas mourir de soif en pleine mer. Récits d'apocalypse mais toujours ferme volonté de gagner à tout prix l'Europe.

Le ministre italien des Affaires étrangères était en visite au Mali, au Niger et au Sénégal la semaine dernière. Paolo Gentiloni a fait part de la détermination de son pays à continuer à sauver des vies en mer. Les garde-côtes italiens sont à pied d'œuvre pour aller toujours au secours des canots de migrants en détresse. Mais cette opération, co-assurée par la mission européenne Frontex et des organisations humanitaires, reste coûteuse. C'est pourquoi, a dit M. Gentiloni aux autorités des trois pays africains visités, il faut sauver les vies au départ, pas à l'arrivée ni pendant la traversée.

L'Italie a accueilli plus de 172.000 migrants depuis le début de l'année, et les flux ne semblent pas prêts de tarir. Pour M. Gentiloni, il faut fermer « la voie libyenne » de transit des migrants qui, de pays en pays, gagnent le Niger puis le désert libyen pour se trouver au plus près des points de départ des bateaux vers l'Europe. Le prix d'une telle entreprise est fort en termes de privations, de sévices subis, de dangers encourus et d'argent dépensé à tous les contrôles des forces de l'ordre ou des bandes de passeurs. Mais rien n'y fait. Toujours on meurt et toujours on repart.

La lutte contre l'immigration clandestine passe aussi par des mesures accrues contre les réseaux et les trafiquants. Dans une semaine, va s'ouvrir en Sicile le procès de l'Erythréen, Medhanie Yehdego Mered. A 35 ans, il est accusé par la justice italienne d'être « le général » d'un réseau de passeurs ayant envoyé vers l'Europe jusqu'à 8.000 migrants par an, dans des conditions si sordides que beaucoup ne sont jamais arrivés. Mais son avocat, Me Michele Calatropo, affirme photos à l'appui que l'homme qui avait été arrêté en mai à Khartoum et extradé début juin en Italie, s'appelle en réalité Medhanie Tesfamariam Berhe. Il y a donc erreur sur la personne.

Il y a toujours des ficelles pour passer au

travers des mailles du filet. Mais depuis le début de l'année, 3000 Africains ont péri noyés en Méditerranée. Rien que dans le canal de Sicile, 18 personnes sont mortes noyées depuis lundi : sept certifiés dans un canot en détresse qui a fait état de plus de 130 disparus, selon le témoignage des humanitaires de Médecins sans frontières (MSF). C'est une tragédie sans fin intolérable, déplore l'ONG.

Pour sa part, Paolo Gentiloni essaie d'appeler de nouveau l'Europe à son devoir de solidarité avec l'Italie, qui fait face seule au poids de cette pression migratoire intenable. « C'est un détonateur potentiel » pour l'Europe, avertit-il. « Nous donnons une très mauvaise image de l'Europe au monde ». Pour lui, l'Italie « corrige fort heureusement cette image auprès de l'opinion publique internationale ».

Mais le patron de la diplomatie italienne reste convaincu que le langage de la vérité est le seul bon, pas la démagogie ou le populisme ni le racisme. « Nous ne devons pas entretenir nos concitoyens dans l'illusion qu'il existe une manière d'arrêter le phénomène, si ce n'est en s'engageant au côté des pays africains ; transformer ce phénomène d'irrégulier à régulier », en le gérant avec les communautés.

Lucien Mpama



ARTS ET ESPRITS



Musée du Bassin du Congo

Présente l'exposition photo vente

du 4 novembre
au 10 décembre 2016

REGARD SUR BRAZZA



Avec

LE COLLECTIF GÉNÉRATION ELILI






(+242) 06 666 7065 / 05 785 6570
situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso Immeuble les manguiers - Mpafo dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

AVIS DE RECRUTEMENT

La société Sinohydro est l'Entrepreneur des travaux d'aménagement et de bitumage de la route Sembé-Ntam (143km) et elle veut recruter les personnels mentionnés ci-après. Pour ceux qui sont intéressés, veuillez contacter le correspondant de la société. Le lieu de travail est sur le long de la route Sembé-Ntam. Le candidat doit fournir son CV, la photocopie des pièces d'identité et le casier judiciaire.

1. Interprète Français-Chinois

Lieu d'entretien: Brazzaville Correspondant: Madame Julie Tel: 066652497 E-mail: 2235576372@qq.com

2. Manipulateur de pelle, de bulldozer, de niveleuse, de chargeuse et conducteur de camion benne et toute sorte de technicien tel que réparateur et soudeur etc.

Lieu d'entretien: Kokoua, département de la Sangha Correspondant: Madame Diane Tel: 064946045 E-mail: 578312456@qq.com

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

☎ +242 06 951 0773
 +242 05 629 1317

✉ imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



BRAZZA Express
 Actualité-Economie-Politique
 Sur votre chaîne Africaine
 Tous les Jeudis à partir de 9h30

VISION 4
Canal 304 DU BOUQUET CANAL +

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

NOS EMISSIONS
 Club d'Elites-Passerelle-Tour D'horizon-Arrêt Majeur-Débat Chrétien
 Au Coeur des Mystères-Play-Décryptage-90Min Chez Vous-Planète Sport
 Dimanche des Lions-Café des Sports-Meeting Point-La Matinale...



Disponible sur les bouquets

TNT CANAL+ eutelsat TV+

Situé a l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)

REPUBLIQUE DU CONGO-BRAZZAVILLE
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
 (PEEDU)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale
 BP 2099 - Brazzaville

Tél : [00 242] 05 556 87 87 - Email : pedu_congo@yahoo.fr
 Crédit IDA N° 5541-CG / Prêt BIRD 8445-CG



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 009/PEEDU/2016 DU 15 NOVEMBRE 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR EXTERNE DU PEEDU.

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale [l'Association Internationale de Développement (IDA), la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)] ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et voudraient utiliser une partie des ressources de ce crédit pour financer le contrat de services d'expertise d'un Cabinet pour la réalisation des audits externes financiers et comptables réguliers de ce projet.

L'exercice comptable du projet commence le 1er janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Les comptes du PEEDU sont tenus en francs CFA suivant un plan conforme aux principes comptables généralement admis, mis en place par la cellule de coordination du PEEDU.

L'Unité de Coordination du PEEDU se propose d'utiliser une partie des ressources de ce cofinancement pour financer ladite mission.

I. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif de l'audit est d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur la situation financière consolidée du projet et sur les fonds reçus ; ainsi que l'éligibilité des dépenses effectuées tant avec les fonds de l'association internationale de développement (IDA), de la banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) que ceux de la contrepartie congolaise.

La mission de l'auditeur couvrira les exercices comptables 2016, 2017 et 2018.

L'audit va se dérouler à Brazzaville et Pointe-Noire et l'auditeur vérifiera l'existence physique des ouvrages les plus importants réalisés par le projet dans les lieux où ils se trouvent.

II. QUALITE DE L'AUDITEUR

Le consultant doit être un cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant «profession habituelle de réviser les comptes», régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par l'IDA.

Le personnel clé de la mission devra comporter au moins :

- un Chef de mission ayant au moins un diplôme de niveau Bac + 5 ou plus en audit et comptabilité, et justifiant d'une expérience de cinq (5) ans au moins d'audit financier ;
- un Expert-Comptable Diplômé justifiant d'au moins dix (10) ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par le groupe de la Banque Mondiale,
- la présence dans l'équipe d'un expert en passation des marchés ayant une bonne connaissance des procédures de passation des marchés de l'IDA, d'un Ingénieur spécialiste en bâtiment et travaux publics, d'un spécialiste dans les secteurs de l'eau et de l'électricité serait un atout.

III. DUREE DE L'ETUDE :

La durée du contrat est d'un maximum de trois (03) ans, soit trois (03) exercices comptables à couvrir.

IV. ELIGIBILITE ET SOUMISSION DES MANIFESTATIONS D'INTERET :

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition courante.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au plus tard le 08 décembre 2016 à 12 heures (heure locale), à l'adresse ci-dessous :

Unité de coordination du Projet Eau Electricité et Développement Urbain (UCP-PEEDU)
2ème étage du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
(Boulevard SASSOU NGUESSO, Rond-point de la grande poste),
BP 2099 Brazzaville/CONGO – Tél : [00242] 055568787
Email: pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 10 novembre 2016

Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO./

DIPLOMATIE

David M. Schneider quitte bientôt le Congo

Après avoir passé deux ans en République du Congo auprès de l'ambassade des Etats Unis d'Amérique, le Conseiller politique David M. Schneider est arrivé à la fin de sa mission. Quelques jours avant son départ, un cocktail d'au revoir a été organisé, le 15 novembre en son honneur.

Dans son discours prononcé à cette occasion, et en honneur de celui qu'elle a qualifié de « meilleur conseiller politique de première affectation » qu'elle n'ait jamais rencontré, l'ambassadeur des Etats-Unis, Stéphanie S. Sullivan a ravivé les souvenirs.

« Je me souviendrai toujours de l'engagement de David à aider le Congo, les Congolais et nous tous à l'ambassade à être à la hauteur de notre potentiel. David a pris soin d'écouter, d'apprendre, et de comprendre au niveau profond notre pays hôte, afin d'aider Washington à comprendre, à travers ses rapports perspicaces. Ses excellentes aptitudes en français et en analyse lui ont permis de séparer le fait de l'opinion », a rappelé l'ambassadeur.

Parmi les nombreuses contributions de David au Congo, elle a, entre autres, cité : la lutte contre la traite des personnes et le renforcement de son système judiciaire ; des cours sur le système politique



David et Lori Schneider crédit photo adiac

des États-Unis à travers des interactions lors des séminaires, aux clubs d'anglais et sa touche dans ses différents discours.

A noter aussi son voyage dans la partie nord du pays pour comprendre les difficultés auxquels sont confrontés les réfugiés et amé-

liorer les efforts internationaux visant à combler les lacunes dans les secteurs de : l'eau ; l'assainissement ; la santé ; la nutrition ; l'éducation ; la protection et de la logistique, notamment en attirant une contribution de plus de 3 millions de dollars américains au UNHCR.

Tournant vers Lori Schneider, l'épouse de David, l'ambassadeur a rappelé sa contribution dans la sauvegarde de la biodiversité au Congo en ces termes : « Lori a transformé son emploi à temps partiel à la Wildlife Conservation Society (WCS) en un emploi

à temps plein. Là, elle a continué à démontrer les plus hautes normes éthiques en aidant l'organisation à remplir sa mission, afin que le Congo préserve sa magnifique biodiversité ».

Pour terminer son propos, elle a remercié infiniment David et Lori pour leurs services « remarquables » durant leur séjour en République du Congo. D'ici peu, le couple se rendra à Madrid pour leur deuxième affectation.

Avec un langage teinté d'humour, David M. Schneider a pris la parole à son tour, pour partager son témoignage et remercier l'ambassadeur et autres personnalités avec qui il a travaillé pendant les deux ans passés au Congo.

« Tout le monde a joué un rôle important en nous aidant à réussir et à prospérer. L'esprit du peuple congolais a été pour moi une source d'inspiration. Je souhaite que le travail que nous avons amorcé dans les domaines du respect des droits de l'Homme, de l'Etat de droit, du processus démocratique et de la transparence économique puisse se poursuivre ».

Jusqu'à l'arrivée du successeur de David à une date ultérieure, l'ambassadeur des Etats-Unis a prié tout le monde à coordonner avec la première conseillère, Mary Daschbach ou avec son chef des affaires publiques, Ann Perrelli.

Yvette Reine Nzaba

COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Le chef des droits de l'homme de l'ONU exhorte les Etats à se rallier autour de l'Institution

Le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a exhorté la communauté internationale à « épauler collectivement » la Cour pénale internationale (CPI), estimant que le retrait des Etats de l'institution avait pour but de « protéger leurs dirigeants contre les poursuites ».

Zeid Ra'ad Al Hussein s'exprimait à l'Assemblée des Etats parties au Statut de Rome de la CPI actuellement réunie jusqu'au 24 novembre à La Haye, au Pays-Bas. Il a défendu l'institution, suite à la décision de l'Afrique du Sud, du Burundi et de la Gambie de s'y retirer.

Le Haut-Commissaire s'est dit attristé par cet état de choses rappelant que les pays africains ont été l'épine dorsale de cette Cour et que leur leadership, en particulier dans les premiers jours, a été exemplaire. « Je suis heureux que de nombreux pays africains, dont le Botswana, la Côte d'Ivoire, le Nigéria, le Malawi, le Sénégal, la Tanzanie, la Zambie et la Sierra Leone, aient indiqué qu'ils ne partiront pas », s'est-il félicité.

« Les victimes de crimes fondamentaux auront du mal à comprendre pourquoi ils sont abandonnés par ces États - avec ceux qui n'ont jamais adhéré (à la CPI) - et pourquoi ils sont de nouveau victimes, alors que ces retraits nient leur droit de recours et de réparation », a fait remarquer le Haut-Commissaire. « Bien que les puissants puissent craindre la Cour, les victimes, partout, plaident pour son implication », a-t-il souligné, ajoutant que les défis d'aujourd'hui ne sont pas le premier test sévère auquel la Cour doit faire face et ils ne seront pas les derniers.

« Une nouvelle tendance de leadership isolationniste et sans principe se développe à travers le monde (...). Ce n'est pas le moment d'abandonner le poste. C'est le temps de la résolution et de la fermeté », a insisté Zeid Ra'ad Al Hussein. Pour le Haut-commissaire, il faudra tout le courage et les ressources des États parties véritablement engagés pour résister aux défis de retrait de certains pays. « Des attaques renouvelées contre la Cour pourraient bien être en cours », a-t-il conclu.

Nestor N'Gampoula

CENTRAFRIQUE

Marie Thérèse Keita-Bocoum plaide pour le renforcement du système judiciaire

À la veille de la conférence de Bruxelles, l'experte de l'ONU sur la situation des droits de l'Homme en RCA, Marie Thérèse Keita-Bocoum a reconnu l'urgence de renforcer le système judiciaire dans ce pays, pour une paix durable.

« La justice et la réconciliation sont primordiales pour une paix durable... Sans justice, il ne peut y avoir de réconciliation durable en Centrafrique », a souligné l'experte qui a insisté pour que la Cour pénale spéciale soit opérationnelle dès 2017, et que des consultations nationales soient lancées afin de permettre la mise en place de mécanismes non-juridictionnels de vérité et réconciliation.

La conférence de Bruxelles permettra de lever des fonds en soutien d'un plan national de consolidation de la paix. Ce plan a été conçu par le gou-



vernement de la RCA en collaboration avec les Nations unies, l'UE et la Banque mondiale. Sa réussite dépend des promesses de contributions financières qui seront faites lors de la conférence. « Les mesures détaillées dans le plan incluent le désarmement, la démobilisation et la réintégration des membres des groupes armés, le retour des personnes déplacées ainsi que la réforme du secteur de sécurité », a précisé Marie Thérèse Keita-Bocoum, qui a noté

avec satisfaction des progrès récents en RCA.

L'experte a, cependant, averti que ces gains seraient perdus si des mesures supplémentaires ne sont pas prises. Elle a notamment fait référence aux violences survenues dans le quartier de PK5 à Bangui, à Kaga Bandoro et dans la Haute Kotto parmi les récents incidents, constituant une source de préoccupation. « La persistance des violations des droits de l'Homme et une recrudescence de la violence depuis septembre montrent cependant combien il est crucial de soutenir les efforts de la population et du gouvernement centrafricain en faveur des droits de l'Homme et du développement », a-t-elle noté. Malgré des progrès et des élections réussies, la RCA est restée en proie à l'instabilité et à des troubles sporadiques depuis qu'une guerre civile a éclaté en 2013. Plus de 13.000 Casques bleus sont actuellement déployés à travers le pays dans le cadre de la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations unies en Centrafrique (Minusca).

Josiane Mambou Loukoula

APRÈS L'ACCORD DE PARIS

Marrakech a accueilli le premier sommet de l'action des chefs d'Etat africains

Sa Majesté, le roi Mohamed VI du Maroc a dirigé, mercredi dans la ville de Marrakech, le tout premier sommet dit de l'action ayant regroupé une trentaine de dirigeants africains qui ont donné des signaux forts en vue de l'application et de l'accélération de l'accord sur le climat conclu en 2015 à Paris.

Ce sommet extraordinaire s'est tenu en marge de la COP22. Il a été marqué essentiellement par des déclarations et des engagements liés à la lutte contre les changements climatiques et non au retour du Maroc au sein de l'Union africaine (UA) comme certains observateurs le pressentaient.

Tour à tour le roi Mohammed VI, les présidents Macky Sall du Sénégal, Alpha Condé de la Guinée, Paul Kagame du Rwanda, Denis Sassou N'Guesso du Congo ou encore Salahedine Mezouar, président de la COP22, ont pris la parole pour exprimer l'urgence d'agir contre les changements climatiques.

« J'ai pris l'initiative de vous convier à ce sommet, afin que notre continent harmonise la lutte contre les changements climatiques, et l'action en faveur du développement durable », s'est exprimé Sa Majesté Mohammed VI.

« Concrétiser les projets régionaux et transnationaux structurants, tel est le défi que je vous invite à relever », a-t-il ajouté d'un ton solennel.

Il a proposé à ses pairs de dessiner une Afrique résiliente aux changements climatiques, une Afrique qui s'engage résolument sur la voie du développement durable (...), une Afrique qui utilisera ses ressources, de manière optimale, en respectant les équilibres environnementaux et sociaux.

Le roi du Maroc a démontré combien l'Afrique était exposée au dérèglement climatique.

En effet, elle paie un lourd tribut dans l'équation « climat » et représente, sans aucun doute, le continent le plus pénalisé, alors qu'il n'émet que 4% des gaz à effet de serre.

D'après le souverain chérifien, l'Afrique compte déjà 10 millions de réfugiés climatiques. À l'horizon 2020, près de 60 millions de personnes seront déplacées du fait de la rareté de l'eau, si rien n'est entrepris dans ce domaine.

L'immense réserve d'eau douce, que constituait jadis le Lac Tchad, a déjà perdu 94 % de sa superficie, et est menacée d'assèchement définitif. Au moins 4 millions d'hectares de forêts, soit deux fois plus que la moyenne mondiale, disparaissent chaque année.

« Les rendements agricoles de notre continent pourraient donc baisser de 20% à l'horizon 2050, au moment même où notre population aura doublé », a souligné encore le roi Mohammed VI.

Au sommet de Marrakech, les chefs d'Etat africains ont exposé des initiatives nationales et sous-régionales de lutte contre la désertification au Sahel, de protection des Etats insulaires et de préservation du Bassin du Congo. Toutes ces initiatives, tout comme celles qui sont liées à l'adaptation de l'agriculture, nécessitent autant de financements pour leur mise en œuvre. Accéder aux énergies « propres » ou renouvelables est aussi un désir exprimé par tous les dirigeants. Ainsi, le Sénégal se propose de réaliser d'ici à fin 2017 des projets solaires pour un total de plus de 300 mégawatts. « Ce que nous attendons de nos partenaires, c'est de nous soutenir sur le financement des énergies renouvelables », a plaidé le président Macky Sall.

Présentant le projet du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, qui a été du reste approuvé, le président Denis Sassou N'Guesso a affirmé qu'il va contribuer à la préservation de la vie au plan mondial et assurer l'équilibre écologique. Le Bassin du Congo est l'un des plus impressionnants écosystèmes au regard

de la grande diversité des espèces qu'il abrite.

Le Fonds bleu pour le Bassin du Congo se propose d'accompagner le développement des projets dans les secteurs clés pour le renforcement de l'économie de la région en offrant une alternative viable à la déforestation.

« Le Bassin du Congo, c'est la biodiversité abondante », a souligné M. Sassou N'Guesso.

Les engagements des partenaires Le sommet de Marrakech s'est soldé par une déclaration sur la co-émergence du continent. Elle a été lue en présence du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, du président français François Hollande, et d'autres partenaires tels les Emirats arabes unis, l'Arabie saoudite et le Qatar, pour ne citer que ceux-là.

Ban Ki-moon a laissé entendre que le sommet de Marrakech a été « de grande envergure ». « J'exhorte les pays africains qui n'ont pas encore ratifié l'Accord de Paris à nous rejoindre. Il n'est pas une panacée certes, mais représente un cadre pour nos engagements futurs », a-t-il déclaré.

Vis-à-vis de l'Afrique, François Hollande a pris d'énormes engagements et rappelé ceux des autres bailleurs. Il a toutefois relevé que « Rien n'est acquis. Il faudrait se battre pour que les engagements et les signatures soient respectés.

» Des 100 milliards d'euros des financements annoncés au terme de l'Accord de Paris, la France s'est engagée à mobiliser une contribution de 5 milliards d'euros. « Nous avons fait plus que notre part », a lâché M. Hollande.

« Nous avons une dette écologique à l'égard du continent africain (...). La France sera là demain pour être la gardienne de l'Accord de Paris », a-t-il assuré.

Convaincue que l'Accord de Paris est fondé sur « la justice climatique » et que la COP22 a été celle de l'action et des solutions avec le renforcement des coalitions, la France s'est engagée à soutenir les centres de formation africains dans le domaine des énergies renouvelables. Elle a identifié 240 projets ou possibilités pour agir en Afrique où elle devra accroître la capacité d'accès à l'énergie de 10 gigawatts supplémentaires à l'horizon 2020. « Nous sommes prêts à agir au Sahel, dans le Bassin du Congo (...). L'Afrique est un continent d'avenir. Le développement de l'Afrique est une priorité pour le monde en général et l'Europe en particulier », a fait savoir François Hollande, arguant que l'immigration et les « désordres sécuritaires » sont liés aux « désordres écologiques ».

La Rédaction

JUSTICE

Le Gabon et la Guinée Equatoriale se confient à la CIJ pour régler leur différend frontalier

Les deux pays ont signé un engagement à Marrakech, en marge de la conférence sur le climat COP22, pour régler leur différend frontalier à la Cour internationale de justice (CIJ). Le texte a été paraphé par le président gabonais, Ali Bongo Ondimba, et son homologue équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema, en présence du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon.

Selon un communiqué, les deux parties ont pris « formellement l'engagement de soumettre leur différend à la CIJ » de La Haye, conformément à un document cadre sur la médiation menée depuis 2009 par l'ONU en vue du règlement du différend qui les oppose. Dans cet accord, les deux chefs d'Etat ont « réaffirmé leur détermination réciproque de régler le différend frontalier opposant leurs deux pays par les voies juridiques et, dans un esprit de confiance mutuelle et de respect, de renforcer leur coopération ».

Le secrétaire général a félicité Teodoro Obiang Nguema Mbasogo et Ali Bongo Ondimba, « pour avoir fait preuve de leadership politique, de courage et de sagesse pour parvenir à cet accord mutuellement acceptable, conformément à l'esprit et à la lettre de la Charte des Nations unies ». Il a exhorté les parties « à accélérer toutes les procédures internes afin d'assurer l'entrée en vigueur rapide » de cet accord. « C'est un honneur de vous accompagner pour assister à la signature de l'accord spécial sur le différend frontalier entre vos deux pays

devant être soumis à la Cour internationale de Justice », a poursuivi Ban Ki-moon.

Le patron de l'ONU s'est aussi réjoui de ce que Gabonais et Equato-guinéens ont « travaillé sans relâche, côte à côte depuis 2008, pour résoudre pacifiquement le conflit ». « Les Nations unies et la communauté internationale sont fières de votre accomplissement », a-t-il renchéri. Ban Ki-moon a estimé que la signature de cet accord témoigne de la détermination des deux pays « à adopter une vision commune visant à renforcer et à respecter l'Etat de droit international et à contribuer à une paix durable et à des relations de bon voisinage ». Il a par ailleurs exprimé l'espoir que le règlement du différend frontalier puisse être une source d'inspiration pour d'autres pays confrontés à des défis similaires.

Pour rappel, notons que le conflit territorial entre le Gabon et la Guinée équatoriale, deux pays voisins d'Afrique centrale, concerne l'île Mbanié et des îlots réputés riches en pétrole, dans le Golfe de Guinée. Et depuis plusieurs années, la question empoisonne les relations bilatérales puisque chaque partie revendique ces morceaux de terre à une dizaine de kilomètres des côtes. En 2008, sous l'égide de l'ONU, une médiation avait été mise en œuvre en vue de trouver une solution mutuellement acceptable au différend frontalier entre les deux pays afin de le soumettre à la Cour internationale de Justice.

Nestor N'Gampoula

LE PAPE À LA COP22

« Mettre en œuvre une réponse collective »

Le Souverain pontife appelle le monde à se mobiliser pour le climat.

C'est une forte interpellation que le pape François a adressée aux participants à Marrakech, au Maroc, à la COP22. Chefs d'Etat et experts du climat et du développement prenant part à la 22^e session de la Conférence des Etats parties à la Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques, la COP22 sont encouragés à ne pas baisser les bras pour sauver la planète. Auteur d'une encyclique aux relents fortement écologistes, Laudato Si, pour la préservation de « la maison commune », le pape est dans son élément avec les thèmes abordés à Marrakech.

Il rappelle que « la détérioration de l'environnement nous interpelle tous, chacun dans ses rôles et compétences, et nous porte à être ici réunis, avec une prise de conscience et un sens de responsabilité renouvelés ». Hommes et femmes politiques, Eglises et associations diverses pour le développement doivent faire l'essentiel pour apporter leur contribution au combat qui s'engage. Car les bouleversements climatiques sont loin de ne réserver leurs effets qu'à une partie de la planète.

« Il est nécessaire de mettre en œuvre une réponse collective responsable, visant réellement à collaborer pour

construire notre maison commune ». Pour le Pape, l'accord signé l'an dernier à Paris, la COP21, exige de « nous servir de notre intelligence pour orienter la technologie et invite à limiter aussi notre pouvoir pour les mettre au service d'un autre type de progrès, plus sain, plus humain, plus social, plus intégral ».

Adressant ses « vifs encouragements afin que les travaux de ces jours soient animés du même esprit de collaboration et de proposition manifesté durant la COP21 », il souligne qu'il « n'y a pas de frontières ni de barrières politiques ou sociales, qui nous permettent de nous isoler ». Car ce n'est pas de se croiser les bras et de pleurer chacun sur ses malheurs qui apportera la solution aux problèmes qui affligent aujourd'hui la planète et qui risquent de durer si on n'y fait rien. Il faut guider les jeunes générations vers une prise de conscience renouvelée pour la protection de l'environnement, un changement de mentalités. « L'éducation et la promotion de styles de vie destinés à favoriser les modèles de production et de consommation durables sont désormais nécessaires », observe aussi le Pape qui encourage, enfin, chacun de nous à promouvoir sérieusement une « culture de protection qui imprègne toute la société », a dit le pape dans son message.

Lucien Mpama

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



Organisation des
Nations Unies pour
l'alimentation et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Agricultura y la
Alimentación

REPRESENTATION AU CONGO

14, rue Behagle
B.P. 972 Brazzaville/Congo

Tél: 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400
Tél. Satellitaire: 00881631518213

Facsimilé: 00(242)2814513
E-mail: FAO-CG@fao.org

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° FAO/FRCON/0012/ /2016 DATE D'EMISSION : 18 NOV 2016
DATE DE CLOTURE : 28 NOVEMBRE 2016

PROJET D'ACHAT DU MATERIEL ET EQUIPEMENTS POUR LES APICULTEURS POUR LE BUREAU DE LA REPRESENTATION DE LA FAO

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) est une organisation intergouvernementale avec 180 pays membres. Depuis sa création, la FAO a œuvré pour réduire la pauvreté et la faim en favorisant le développement agricole, en améliorant la nutrition et la sécurité alimentaire définie comme le droit à toute personne de disposer à tout moment de la nourriture lui assurant une vie saine et active.

Afin d'atteindre ses objectifs, la FAO coopère avec des milliers de partenaires à travers le monde, des groupes de fermiers aux négociants, des organisations non-gouvernementales aux autres agences des Nations Unies, des banques de développement aux sociétés agricoles (de plus amples informations sur la FAO sont disponibles sur son site web : <http://www.fao.org>).

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au renforcement de capacités des producteurs des districts de Nzambi et de Madingo-Kayes, dans le Département du Kouilou, la FAO lance cet avis d'appel d'offres pour l'achat du matériel suivant :

Quantité	Désignation
500	Ruche Kenyane
100	Combinaison de protection du corps
100	Chapeau voilé
100	Enfumoir
100	Paires de gants
100	Paires de bottes
1000	Feuille de cire gaufrée
100	Brosse à abeille
100	Lève cadre
50	Tente en toile moustiquaire
50	Kit récolte
100	Machette
100	Machette faucille
100	Cueille essaim
50	Kit extraction
100	Bidons en inox ou plastique alimentaire

NB : A LIVRER A POINTE NOIRE

La FAO au Congo Brazzaville vous invite à soumettre vos offres en francs CFA sous plis fermé. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 28 NOVEMBRE 2016 à 17h.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le pli devra porter les mentions suivantes :

Avis d'Appel d'Offres n° FAO/FRCON /012/ /2016

**Bureau de la Représentation de la FAO
14, rue Behagle/B.P : 972 Brazzaville /
Congo**

Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de la Représentation de la FAO Congo Tél : 06 660 64 00/Email : FAO-CG@fao.org .

Conditions et exigences générales de l'appel d'offres

1. Indication des Coordonnées complètes de votre entreprise (Nom, Adresse, Numéros de fax et de téléphone, Adresse e-mail), ainsi que celles de la personne à contacter.
2. Acceptation des termes généraux et conditions applicables aux achats de la FAO, y compris les termes de paiement (la FAO effectue les paiements via le circuit bancaire dans un délai ne dépassant pas les 30 jours à compter de la date de réception de votre facture définitive ainsi que des documents d'expédition et, si nécessaire, du ou des rapports d'inspection au chargement et/ou au déchargement, et de l'attestation du réceptionniste confirmant la réception de la marchandise). Les lettres de crédits et les paiements des avances ne sont pas acceptés par la FAO.
3. Paiement au compte bancaire du fournisseur. Veuillez noter que l'Organisation effectuera le paiement au compte bancaire indiqué sur la facture du fournisseur sélectionné, à la condition que ce compte soit au nom du fournisseur et qu'il se trouve dans son pays de résidence. Toute demande contraire à ces conditions doit être spécifiée et justifiée dans l'offre, l'Organisation ne sera pas en mesure de considérer les demandes reçues après la date de clôture de l'offre.
4. Délai de livraison : 3 jours après signature du bon de commande
5. Validité de l'offre : votre offre doit rester valable dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de cet appel d'offres.
6. PRECISER LA PERIODE DE GARANTIE

Conditions et exigences particulières de l'appel d'offres

1. La FAO peut décider de placer une commande partielle ou aucune commande si elle juge que les résultats de cet appel d'offres nécessitent une telle décision.
2. Dommages et intérêts : des déductions à titre de dommages et intérêts pourront être appliquées, à la

discretion de la FAO, dans les cas suivants :

- a) Qualité pas satisfaisante : la FAO se réserve le droit de, soit rejeter le matériel fourni non conforme aux spécifications techniques, soit accepter le matériel en appliquant une déduction.
 - b) Retard de livraison de matériel : une pénalité sera appliquée au taux de 2,5% de la valeur du matériel par semaine de retard. Toutefois, cette déduction pour retard n'excédera pas 10% de la valeur totale du matériel.
3. Si votre compagnie n'est pas enregistré comme fournisseur potentiel avec l'Organisation, nous vous prions de procéder à l'enregistrement en accédant directement au portail suivant : <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-pour-senregistrer-avec-ungm/fr/> ; <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-to-register-with-ungm/en/> Si vous désirez un formulaire d'inscription, nous vous invitons à envoyer une demande par e-mail à FAO-Vendor-Management@fao.org ou par fax au : +39 0623328322
 4. L'entreprise consent à entreprendre tous les efforts raisonnables pour assurer qu'aucun des fonds reçus de la FAO sur la base de ce contrat ne soit utilisé pour fournir un soutien ou une assistance à des individus ou entités associés au terrorisme, come inclus dans la liste émise par le Comité de Conseil de Sécurité et établie conformément à la résolution 1267 (1999). Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance relatifs à ce Contrat.
 5. Toute demande de clarification relative aux exigences de cet appel d'offres, à l'exception des questions relatives aux prix, doit être adressée, dès réception, au signataire de cette invitation. Les réponses aux éventuelles demandes de clarification seront communiquées à toutes les sociétés invitées à concourir.
 6. Dans le cas où votre entreprise ne souhaiterait pas présenter une soumission ou n'est pas encore enregistrée comme fournisseur potentiel, la FAO apprécierait votre feedback. Dans ce cas, vous êtes priés de bien vouloir remplir le formulaire « Avis de non-candidature/d'inscription des fournisseurs » jointe à la présente invitation à soumissionner et l'envoyer à l'adresse indiquée sur l'avis d'appel d'offre.

Meilleures salutations

La Représentation de la FAO Congo Brazzaville.

LITTÉRATURE

Florent Sogni Zaou dédicace son roman, La Noisette de la cité insipide

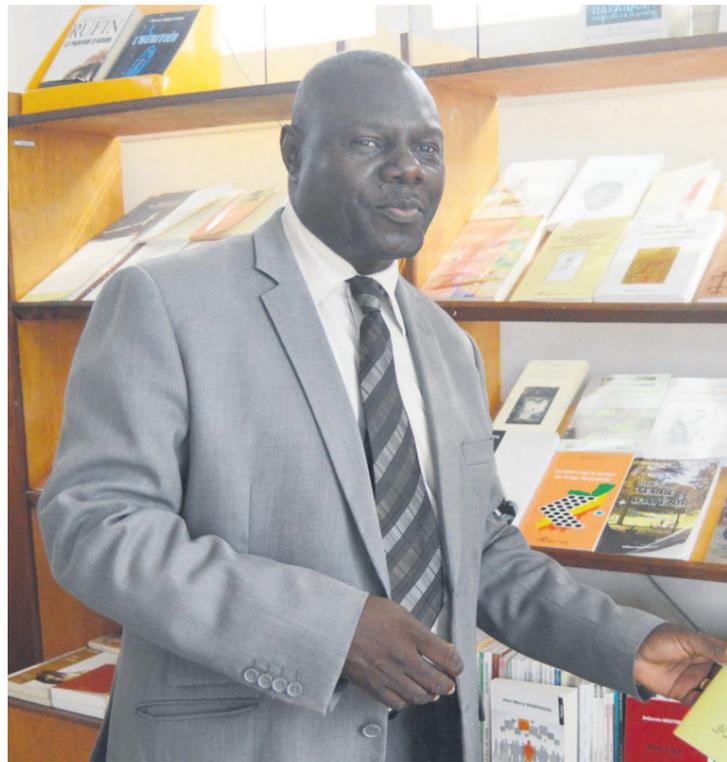
Parue aux éditions Chapitre.Com en 2016, *La Noisette de la cité insipide*, le troisième roman et sixième production littéraire de Florent Sogni Zaou, ce livre a été présenté et dédicacé récemment à la librairie des Dépêches de Brazzaville.

Ouvrage de 199 pages pour 21 chapitres, *La Noisette de la cité insipide* parle de l'histoire d'une jeune femme, Denise Bilongo, venue de Mpoutouville pour rendre visite à ses parents. Elle est victime du vol de ses documents de voyage dès qu'elle sort de l'aéroport. Son père Tolota Mpangou, qui se donne pour mission de l'aider à les retrouver, meurt des suites d'une crise d'hypertension. Déshéritée par un membre de la famille paternelle, elle est hébergée, en compagnie de sa mère, par le chef du quartier. Mais sa mère, Mâ Julienne Yala, meurt aussi quelques mois plus tard. Le chef du quartier qui ne contrôle plus ses envies sexuelles la chasse sans pitié pour avoir refusé ses avances. Elle trouve une tente dans un camp de réfugiés. Les pouvoirs publics détruisent le camp cinq mois après son arrivée. Elle se retrouve de nouveau dans la rue avec toutes les tracasseries que l'on connaît.

Présentant l'ouvrage de Florent Sogni Zaou, Ninelle Balenda, a dit que *La Noisette de la cité insipide* est, en effet, l'un des rares romans

congolais avec prologue. Avant de rappeler le succès et l'utilité d'une œuvre qui sont souvent liés à une époque précise.

Décortiquant l'ouvrage, Ninelle Balenda, a relaté à l'auditoire l'histoire tragique de Denise Bilongo,



L'écrivain Florent Sogni Zaou

filie unique de Totola Mpangou et de Mâ Julienne Yala. Après un long séjour à la République européenne de Mpoutouville, Denise Bilongo qui est très heureuse de

revoir ses Toupouville, cependant, la capitale africaine de Mabalouka Ntangou n'a pas accueilli Denise à bras ouverts. Denise Bilongo n'était pas la bienvenue dans sa ville natale. Depuis l'aéroport, elle perd son sac à mains dans lequel

se trouve tous les papiers importants : passeport, titre de séjour, actes de naissance... Ce vol est un signe qui annonce le début de ses souffrances. Le roman de Flo-

rent Sogni Zaou aborde les questions d'injustice sociale, du vol, du tribalisme, de l'inconsidération qui dominent dans une société où cohabitent l'inconscience professionnelle, l'immoralité, la corruption, la concussion, l'égoïsme cynique, l'abus du pouvoir, l'abus de confiance, la trahison, l'enrichissement illicite, l'hypocrisie, le népotisme. *La Noisette de la cité insipide* apparaît à la fois comme un cri de révolte et une parole d'espoir. Révolte contre les tars et les blessures qui gangrènent la République de Mabalouka Ntangou. Cette œuvre littéraire du début du XXI^{ème} siècle renvoie d'une manière ou d'une autre à la suffocante réalité congolaise en particulier et africaine en général. Cette grande œuvre ouverte sur le présent, choque ou enthousiasme ses lecteurs au moment de sa publication, signe qu'elle touche du doigt des problèmes brûlants.

Critiquant cet ouvrage, Pierre Nsé-mou a souligné que Florent Sogni Zaou bien que resté satirique a tout de même fidélisé son écriture réaliste. L'auteur de *La Noisette de la cité insipide* n'a pas peur de mots pour fustiger les travers des hommes afin de susciter l'éveil et l'espoir. « *La cité insipide renvoie à un lieu où les conditions humaines laissent à désirer. Sogni Zaou en donne la preuve dans son livre, notamment quand il peint les peines de son personnage principale d'une part,*

et d'autre part quand il dépeint les autres scènes qui font aussi la quintessence du roman... », déclare-t-il dans sa critique.

Répondant à l'une des questions sur le sens de son écriture, Sogni Zaou dit simplement que l'écrivain ne vit pas dans les nuages mais sur terre et voyant par conséquent ce qui se passe sur cette planète, dès lors, il ne revendique pas mais dénonce.

Qui est Florent Sogni Zaou ?

Né à Pointe-Noire en République du Congo, Florent Sogni Zaou est journaliste à l'Agence congolaise d'information (ACI). DPI-1998 des Nations unies et ancien consultant en communication au bureau de la Banque mondiale à Brazzaville. Passionné de l'écriture, Florent Sogni Zaou est l'auteur de plusieurs manuscrits intégrant divers genres littéraires, à savoir le théâtre, la nouvelle, le roman, l'essai et la poésie. Il est à la fois, dramaturge, nouvelliste, romancier, essayiste et poète. Vendu à 12.000 FCFA *La Noisette de la cité insipide* vient après *Vumuk ma part de souffle*, recueil de poèmes publié en 2015 aux éditions Bojag Meri.

Notons que la présentation-dedicace de *La Noisette de la cité insipide* a eu lieu à l'occasion de la première journée de la rentrée littéraire organisée par le Forum des Gens de Lettres, session 2016-2017.

Bruno Okokana

VISITE

L'Américain Ed Cox impressionné par l'héritage culturel du musée galerie du Bassin du Congo

En séjour de travail en République du Congo, le diplomate américain Ed Cox a visité le musée galerie du Bassin du Congo des Dépêches de Brazzaville, le 16 novembre 2016. Il en est sorti satisfait de l'immensité de la richesse culturelle Congolaise.

En fonction au bureau des Affaires publiques du département d'Etat américain, chargé de la presse de dix pays en Afrique centrale ; Ed Cox, a visité quatre pays sur les dix dont il a la charge. Il s'agit de Yaoundé (Cameroun), Libreville (Gabon), Kinshasa (RDC) et enfin Brazzaville (Congo). Le but étant de comprendre l'environnement médiatique de ces pays. De passage à Brazzaville, dernière étape de sa visite, il s'est rendu au musée galerie du Bassin du Congo des Dépêches de Brazzaville. Ed Cox s'est dit impressionné.

« *C'est ma première visite en Afrique, et c'est pour la première fois que je me retrouve en face de la culture congolaise et de la culture du Bassin du Congo. Je suis*

très impressionné par tout le travail que vous êtes en train d'abattre dans le cadre de la préservation de cet héritage », a-t-il indiqué.

Répondant à la question sur l'éventuel pont culturel entre le musée galerie du Bassin du Congo et les musées et galeries américains, le diplomate a souligné qu'au regard des relations très fortes qui existent entre les Etats-Unis et la République du Congo, l'on peut effectivement envisager de renforcer un partenariat culturel entre les deux institutions.

Originaire d'un pays abritant des artistes musiciens afro, Ed Cox, et les membres de sa délégation ont abordé aussi le volet musical, notamment la présence prochaine des artistes américains au Congo.



L'Américain Ed Cox visitant les œuvres d'art du musée galerie du Bassin du Congo

Si l'année 2016 a été une année politique, l'année 2017 au Congo sera marquée par

la tenue de la onzième édition du Festival panafricain de musique (Fespam). Pour ce

faire, les artistes américains pourront faire le déplacement de Brazzaville, a-t-il confié.

B.Ok.

GOUVERNEMENT DE TRANSITION

Samy Bandibanga nommé Premier ministre

Le président du groupe parlementaire UDPS et alliés a été nommé, le 17 novembre, sur décret présidentiel par le président de la République dans le cadre des accords issus du dialogue politique.

Le président de la République a une fois de plus confirmé sa réputation d'homme imprévisible en matière de nomination en portant son choix sur Samy Badibanga pour succéder à Matata Ponyo à la primature. Quarante-huit heures après son discours sur l'état de la nation, Joseph Kabila est passé à l'acte en confondant toutes les prédictions qui voyaient en Vital Kamerhe un virtuel Premier ministre. L'ordonnance présidentielle annonçant cette nomination lue à la télévision publique avait créé un effet de surprise dans la population. C'est à peine que le nom du président du groupe parlementaire UDPS et alliés était cité comme probable successeur de Matata Ponyo.

Le nouveau promu, faut-il le rappeler, avait maille à partir avec ses collègues députés membres du groupe qui n'avaient pas apprécié sa participation au dialogue de la Cité de l'Union africaine en violation de la consigne officielle de boycott prise de commun accord, a bien tiré son épingle du jeu. Ainsi, Samy Badibanga et le rapporteur adjoint Amy Ambatobe

ont été déchus de leurs postes par des collègues qui les tenaient pour des traitres. C'était sans compter avec l'obstination de ces derniers à demeurer en poste, envers et contre tout. Évoquant un vice de procédure tout en contestant la qualité des signataires de la déclaration le démettant, Samy Badibanga ne s'est pas laissé prendre au piège et son ardeur à participer au forum national n'a pas été du tout écorné.

À la Cité de l'Union africaine, il a fait partie des leaders de l'opposition dont la présence avait suffi pour donner une caution de crédibilité à un forum qui était boudé par une large frange de l'opposition représentée par le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement. À l'entame des travaux, ses chances d'accéder au perchoir de la primature paraissaient bien minces face à un Vital Kamerhe politiquement bien en place et à la tête d'un parti venant en ordre utile au Parlement en termes du nombre des députés. Le tournant a sans doute été la fin de non recevoir réservée aux dernières consultations menées par les évêques catholiques dans la perspective d'arracher l'adhésion du Rassemblement à l'accord politique issu du dialogue.

N'ayant pas réussi à piocher du côté du Rassemblement, ce qui allait entraîner un remue-mé-



Samy Badibanga

nage en hypothéquant certaines ambitions dans l'hypothèse d'un nouveau round de consultations entre cette frange de l'opposition et la majorité présidentielle en vue d'une harmonisation de vues susceptible de remettre en cause ce qui a été fait, Joseph Kabila a dû faire marche en arrière. Le refus d'Étienne Tshisekedi et de ses affidés à saisir la main tendue du chef de l'État a permis de remettre sur son piédestal l'accord issu du dialogue qui fait de la primature de la transition la chasse-gardée de l'opposition ayant pris part au dialogue. La perspective d'un deuxième dialogue inclusif étant écartée, il ne restait plus qu'à appliquer l'accord au grand désenchantement

du Rassemblement laissé sur les carreaux.

Dans les rangs des « primatursables », Samy Badibanga présentait un meilleur profil en plus du fait qu'il continue à se revendiquer de l'UDPS, le parti-phare du Rassemblement d'où pourtant il avait été exclu avec trente-trois autres députés élus à la suite des législatives contestées de novembre 2011 pour avoir accepté siéger à l'Assemblée nationale. Étant du centre, l'équilibre géopolitique a sans doute joué en sa faveur, notent des analystes pour qui Joseph Kabila avait tout intérêt à approcher, au nom de la cohésion nationale, un originaire du Kasai dans la perspective de ramener dans son giron

cette province réputée être à la solde du vieil opposant Étienne Tshisekedi. « C'est un recadrage très important sur le plan de la géopolitique, avec un président de l'Est et un Premier ministre du centre (...) », dit un acteur politique. Et un autre d'ajouter : « Samy est resté très proche du président de son parti, sa nomination peut être considérée comme un nouvel appel du pied à Étienne Tshisekedi ». Il croit que le nouveau promu pourrait être un pont entre les deux hommes que le nonce apostolique voudrait voir se rencontrer, avec Moïse Katumbi.

Qui est Samy Badibanga ?

Né en 1962, il est actuellement président du groupe parlementaire UDPS et alliés (opposition) à l'Assemblée et membre fondateur de l'IPDD (Initiative panafricaine pour la défense de la démocratie). Diplômé de l'Institut supérieur des sciences humaines de Genève en 1986, ensuite de l'école du Haut Conseil du Diamant d'Anvers (Hoge Raad voor Diamant) et de l'International Gemological Institute d'Anvers, Samy Badibanga est un ancien bras droit d'Étienne Tshisekedi. Il était membre d'honneur depuis 1994 de l'UDPS et est élu député en 2011, également conseiller spécial d'Étienne Tshisekedi de 2001 à 2009.

Alain Diasso

FONDS DE PROMOTION ET DE SERVICE SOCIAL

M^e Alice Mirimo Kabetsi rassure sur la bonne gestion du personnel

Pour la directrice générale de cet établissement public sous tutelle de la ministre des Affaires sociales, des allégations portées aux médias au sujet des agents sous statut porteraient des contre-vérités et ne correspondraient pas à la réalité des faits. Elle dénonce une manipulation de ces agents pour des buts non avoués.

Dans la conférence de presse tenue le 17 novembre 2016, dans la salle de réunion du Fonds national de promotion et de service social (FNPSS), la directrice générale de cette institution publique, M^e Alice Mirimo Kabetsi, a tenu à éclairer l'opinion sur la situation d'une vingtaine d'agents sous statut, qui évoluaient au sein de l'établissement sous son autorité ainsi que sur la réforme du secteur social entreprise depuis quelques années par le gouvernement qui conduit son établissement à jouer pleinement son rôle.

Pour la DG du FNPSS, en effet, il était important de préciser que la situation décriée dans la presse ne concernait qu'une vingtaine de personnes admises

M^e Alice Mirimo Kabetsi photo Adiac

sous statut, donc détentrices d'un numéro matricule du ministère de la Fonction publique, qui évoluaient au sein de cet établissement public dont certains ont déclenché cette situation, en écrivant à la ministre des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale sur la reconnaissance de leur grades statutaires et leur avancement en grade. « Ils étaient physiquement au FNPSS alors que leur situation administrative

a toujours été gérée à la direction des services généraux du Secrétariat général aux Affaires sociales. Ils sont répertoriés sur le listing de paie du Secrétariat général aux Affaires sociales et perçoivent leur rémunération dans une banque différente de celle où vont les agents contractuels du FNPSS », a expliqué M^e Alice Mirimo Kabetsi, balayant d'un revers de la main toutes les allégations avancées par ses détracteurs.

Une lettre à leur chef hiérarchique

Dans cette lettre adressée à la ministre, a expliqué M^e Alice Mirimo, les expéditeurs ont mis en copie le secrétaire général aux Affaires sociales alors que la DG du FNPSS ne l'est pas. « Cela démontre qu'ils sont eux-mêmes conscients que je ne suis pas leur chef hiérarchique et que leur chef hiérarchique compétent est le secrétaire général aux Affaires sociales », a-t-elle relevé. Mais, a-t-elle souligné, la ministre à qui ces personnes ont écrit a réagi, dans le souci de leur offrir une évolution normale de leur carrière. Selon la DG du FNPSS, la tutelle a chargé le secrétaire général aux Affaires sociales de s'occuper d'eux directement, selon leurs réclamations. C'est dans cette optique qu'ils ont été mis à la disposition du directeur des Services généraux.

La DG du FNPSS a précisé que l'article du décret du FNPSS auquel les concernés font allusion sur le contrat ne le concernerait pas, étant donné qu'ils sont sous statut. « C'est abusivement qu'ils évoquent cet article. Ils ne sont pas régis par le décret n°13/009 du 23 janvier 2016 mais plutôt par la loi n°16/013 du 15 juillet 2016 portant statut des agents de carrière des services publics »,

a-t-elle insisté, notant que leur situation était, de ce fait, incompatible avec la qualité d'agent contractuel d'un établissement public. C'est donc, a souligné la DG du FNPSS, un mensonge pur et simple de dire que ces fonctionnaires ont été révoqués. Il n'y a pas eu, selon elle, révocation ni permutation ni mouvement du personnel contractant. Ils ont tout simplement été orientés par l'autorité de tutelle du FNPSS vers leur hiérarchie compétente. Pas de détournements de fonds au FNPSS.

Me Alice Mirimo a également noté que toutes les allégations de détournements des primes permanentes, les indemnités de transport, les titres obligataires du Fonds du bien-être indigène, les gratifications et frais de fonctionnement ne sont pas fondées, étant donné que la ligne budgétaire concernant ces agents n'existerait pas dans les crédits alloués au FNPSS, alors que les autres frais mentionnés sont incorporés dans le montant reçu à la banque par chacun et les frais de fonctionnement, dont le taux de décaissement n'a même pas atteint 10 %, aura permis notamment à payer les fournitures de bureau et autres.

Lucien Dianzenza

DÉCRISPATION DE LA SITUATION POLITIQUE

Le Front pour le respect de la Constitution appelle Kabila à respecter son serment

Pour cette plate-forme pilotée par le Mouvement de libération du Congo (MLC), le président de la République sortant devra quitter le Palais de la nation au terme de son second et dernier mandat, le 19 décembre.

Dans une réaction sur le discours du chef de l'État faite, le 17 novembre, au siège du MLC par la secrétaire générale Eve Bazaïba Masudi, le Front pour le respect de la Constitution invite le chef de l'État sortant, au nom de la démocratie constitutionnelle, à respecter son serment, à se soumettre aux prescrits de la Constitution, en quittant le Palais de la nation au terme de son second et dernier mandat, le 19 décembre. « Il en sortira grand », a insisté la secrétaire générale du MLC. Selon le Front pour le respect de la Constitution, Joseph Kabila aura démontré au peuple congolais qu'il est soucieux de la paix et de la stabilité du pays. « Un seul homme ne

peut pas prendre tout un pays en otage », a-t-elle souligné.

En amont, cette plate-forme a noté que l'autosatisfaction affichée par le président de la République en matière sociale, économique, culturelle, sécuritaire et politique contrastait avec le quotidien de la population. Cet état de chose, a relevé Eve Bazaïba, est bien décrit par le dernier rapport du Pnud qui classe la RDC parmi les pays les plus pauvres de la planète.

Décrivant cette situation du pays, la députée et secrétaire générale du MLC a noté que tous les indicateurs étaient au rouge. À en croire Eve Bazaïba, en effet, la gestion calamiteuse du pays depuis quinze ans a pour conséquences le faible taux de desserte en eau potable, en électricité, les salaires modiques et impayés depuis plusieurs mois, l'accroissement du taux de chômage, l'instabilité du taux de change, la déperdition scolaire, l'accentuation de la délinquance juvénile, la



Eve Bazaïba, livrant la position du Front pour le respect de la Constitution / Photo Adiac

précarité des voies et moyens de transport, l'insécurité généralisée particulièrement à l'est du pays.

Pour la plate-forme, lorsque le président de la République affirme que la Constitution est

respectée et sera respectée dans toutes ses dispositions, elle lui rappelle « son silence complice face aux nombreuses violations de la loi fondamentale ». Il s'est agi notamment, selon le Front pour le respect

de la Constitution, de l'instauration d'une rétrocession des ressources des provinces en lieu et place de la retenue à la source, la prise en charge de l'enseignement par les parents, pourtant déclaré gratuit à un certain niveau par la Constitution, la nomination des commissaires généraux, la non-convocation du scrutin pour l'élection présidentielle 90 jours avant la fin du mandat du président en exercice, l'instrumentalisation de la Cour constitutionnelle, des graves violations des droits de l'homme, le musèlement de la presse ainsi que l'obstruction à l'organisation des manifestations et la présentation des conclusions des arrangements et combines politiques issus d'un prétendu dialogue de la Cité de l'Union africaine, comme mode de gestion, d'organisation et d'exercice du pouvoir d'État, en substitution de la Constitution.

Lucien Dianzenza

CLÔTURE DE LA SUPER COUPE

Félix Kabange Numbi invite les jeunes à la paix

Tout est bien qui finit bien, le match de la super coupe lancé sous le signe de la paix initié par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, encadreur des jeunes, a pris fin le 16 novembre au stade municipal de Ngaliema.

L'ambiance a été festive. Tous les jeunes de la commune de Ngaliema n'ont pas voulu manquer cette finale. Les supporters des deux équipes finalistes sont venus nombreux pour soutenir leurs idoles.

Le match final a opposé AJPEC contre les Stars. La finale s'est soldée par la victoire de l'AJPEC sur les Stars par un score de 3 buts à 0. Le parrain de la jeunesse, Félix Kabange Numbi, a personnellement remis la coupe et l'enveloppe à l'équipe gagnante.

C'était l'occasion pour l'initiateur de cette super coupe d'appeler les jeunes à la paix pendant cette période où certains politiciens en mal de repositionnement s'appuient sur les jeunes pour les inciter aux troubles. Félix Kabange Numbi a ainsi répondu à l'appel du chef de l'État lancé lors de son discours sur l'état de la nation aux deux chambres réunies en congrès au Palais du peuple, le 15 novembre. L'appel de Félix Kabange Numbi a été bien capté par les jeunes de



Félix Kabange Numbi assistant au match de la finale de la super coupe

Ngaliema par des applaudissements et des cris de soutien.

Pour Félix Kabange Numbi, cette super coupe est une coupe de la paix. C'est la raison pour laquelle il a appelé les jeunes à être des artisans de la paix. Cette paix chèrement acquise ne doit pas être bradée au profit des politiciens qui incitent les jeunes aux actes de vandalisme et de pillage. C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, nous sommes venus pour vous encadrer selon l'appel du chef de l'État lors de son adresse à la nation. Le chef de l'État a demandé que la jeunesse soit encadrée pour qu'elle puisse avoir des loisirs sains et de l'emploi. « Nous avons commencé avec le sport et nous allons continuer si vous demeurez disciplinés »,

promet Félix Kabange Numbi tout en félicitant les joueurs et les supporters qui étaient tous disciplinés et les matchs se sont bien déroulés.

L'initiateur de la campagne patriotique « J'aime la RDC, je soutiens le dialogue » a exhorté les jeunes de ne pas s'impliquer dans des mouvements des troubles publics. « Je ne veux pas entendre que des jeunes qui ont participé à mon tournoi ont été allés détruire et piller les biens d'autrui. Nous devons être des patriotes et protéger ce qui a été construit pour nous. Si les gens viennent vous solliciter pour descendre dans les rues et détruire, dites leur que vous n'êtes pas avec eux ».

Aline Nzuzi

UNICEF

Une exposition-photos pour célébrer le 70^e anniversaire

Créé en 1946, l'Unicef totalise le 11 décembre soixante-dix ans d'existence. En prévision de cet anniversaire, cette agence spécialisée de l'ONU organise durant près d'un mois du 16 novembre au 15 décembre une exposition-photos. Le cadre choisi est l'espace Bilemba dans la commune de Gombe.

L'exposition gratuite est ouverte à toute personne qui désire voir les différentes réalisations de l'Unicef en RDC. À Kinshasa, la même exposition sera faite du 10 au 24 janvier 2017 à l'Académie des beaux-arts. Les représentations de l'Unicef dans les provinces ne sont pas omises. La même exposition a été mise à la disposition de tous les sous-bureaux de l'Unicef à travers le pays. Au cours d'un point de presse qu'il a animé à l'occasion du lancement de l'exposition photographique, le chef de communication à l'Unicef, Yves Willemot, a souligné que cette exposition n'a pas l'objectif d'être exhaustive. « On a fait de choix basé sur les aspects positifs et logistiques dans le but de donner l'introduction sur les actions de l'Unicef pour que le public comprenne quel type de réalisations sont faites par l'Unicef durant 70 ans et quels sont les défis à venir », a-t-il dit.

Yves Willemot a reconnu qu'en RDC des progrès ont été réalisés dans l'amélioration de la situation des enfants, notamment dans la survie de l'enfant, l'éducation, la protection contre la maltraitance et l'exploitation. À titre d'exemple, la mortalité des enfants de moins de 5 ans a baissé de près de 50% depuis 1990. « Les décès d'enfants dus à des maladies particulièrement dangereuses telles que la rougeole et le paludisme ont diminué de près de 70% entre 2000 et 2015. La poliomyélite, autrefois l'une des principales causes de handicap chez l'enfant comme chez l'adulte, a été éliminée de la RDC », a reconnu le chef de communication.

L'éducation de base a aussi réalisé des résultats encourageants. Le nombre d'enfants inscrits à l'école primaire a plus que doublé entre les années scolaires 2001-2002 et 2012-2013. Toutefois, il y a des défis à relever. « Plusieurs défis restent à faire et tournent autour de cinq rubriques, à savoir la survie de l'enfant, la protection de l'enfant, l'éducation, l'urgence de la transition de l'aide alimentaire qui, par excellence, met en évidence le principe de non-discrimination et le droit de l'expression et de la participation des enfants », a-t-il poursuivi. Notons que cet anniversaire coïncide avec la célébration de la date anniversaire de la convention relative aux droits de l'enfant.

A.Nz.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le colonel Romuald Molongo dévoile sa feuille de route

Après sa prise de commandement le week-end dernier à la région de gendarmerie du Kouilou et Pointe-Noire, le colonel Romuald Molongo a, au cours d'une interview avec Les Dépêches de Brazzaville, rassuré les populations des deux départements que les brigades de gendarmerie seront plus proches d'elles pour lutter contre le grand banditisme.

Très flatté par la marque de confiance qui lui a été faite par sa hiérarchie, le nouveau commandant de la région de gendarmerie de Pointe-Noire et du Kouilou s'est dit déterminé à relever le défi afin de satisfaire sa hiérarchie. «Je remercie toute ma hiérarchie qui m'a fait confiance en me confiant cette responsabilité. J'ai un sentiment de joie couplé à un sentiment de responsabilité parce que, quand on est choisi pour assumer de telles fonctions dans les deux départements qui sont très importants pour la vie de notre pays, il y a ce sentiment de

responsabilité qui vous gagne immédiatement et ce sentiment me pousse à remplir cette tâche », s'est-il exprimé.

L'ancien chef d'état-major de la région de gendarmerie du Kouilou connaît les problèmes de Pointe-Noire et entend apporter son savoir faire pour lutter contre le banditisme. « La sécurité, au niveau national, nous l'avions gérée indirectement en dehors du poste que j'ai occupé à Brazzaville au commandement de la gendarmerie. Nous gérons au quotidien la sécurité au niveau national. Donc, tous les problèmes qui se passent à Pointe-Noire, nous en sommes au courant depuis Brazzaville et se sont presque les mêmes faits de société. Le grand banditisme existe un peu dans la quasi-totalité de nos villes », a-t-il dit.

Pour ce faire, le colonel Romuald Molongo entend poursuivre la participation totale de la gendarmerie à l'opération «Araignée» montée à Pointe-Noire par la force publique pour lutter contre le grand banditisme. Quant aux autres faits de société, il s'em-



Le Colonel Romuald Molongo Adiac

ploiera pour rendre les brigades de gendarmerie plus proches de la population. « C'est la politique que je suis en train de mener depuis que je suis arrivé à ce poste : rapprocher de plus en plus les unités de gendarmerie à la population. Je crois que

c'est de cette manière que nous pourrions mieux sécuriser la population », a estimé l'orateur qui a demandé à ses hommes de croire à cette politique et de s'y investir afin de gagner ces défis qui leur sont imposés. Il a, par ailleurs, rassuré les population

que la gendarmerie est là pour elle. « Que les populations nous fassent confiance et qu'elles se rapprochent de nous. Nous vivons dans les mêmes quartiers et mêmes villages avec nos familles pour qu'ensemble nous puissions assurer notre sécurité commune », a-t-il poursuivi.

Le nouveau commandant de la région de gendarmerie du Kouilou et Pointe-Noire est un officier issu de la première promotion de l'Académie militaire Marien-Ngouabi. Il assurera plusieurs postes de commandement, notamment chef de section à la garde républicaine, chef de section à l'École de gendarmerie nationale, commandant de compagnie territoriale de Dolisie, commandant de compagnie de la gendarmerie de transport aérien, commandant de la compagnie territoriale de Pointe-Noire. Chef d'état-major de la région de gendarmerie du Kouilou, chef d'état-major de la région de gendarmerie de la Likouala, commandant de la région de gendarmerie de la Cuvette.

Charlem Léa Legnoki

FESTIVAL SOUL POWER

Sam Mangwana ce vendredi sur la scène de la 3^e édition

Après une longue absence, l'icône de la rumba congolaise va marquer son retour sur scène au festival Soul power ce 18 novembre dans la salle du forum Mbongui. Le concert qu'il va offrir est un hommage aux grands noms de la Rumba congolaise qui ne sont plus de ce monde.

Sam Mangwana, invité d'honneur à l'événement, est arrivé le 17 novembre en terre congolaise en provenance de l'Angola. Le concert qu'il va donner va marquer la relance de sa carrière musicale restée en berne depuis quelques années. « Ce sont les circonstances qui font que je relance ma carrière à partir de Pointe-Noire. Il faut dire que l'ambiance de Pointe-Noire, Brazzaville et Kinshassa me manque beaucoup. J'ai répondu très rapidement à l'invitation de Soul power, j'ai eu la soif de d'apporter ma contribution à la réussite de cet événement », a indiqué l'artiste.



L'affiche du festival Soul power

Pour son retour sur la scène, Sam Mangwana va rendre un hommage aux grands noms de la rumba congolaise qui ont tiré leur révérence tels que Kabasélé, Papa wemba, Luambo Makiadi. Les amoureux de la rumba vont retrouver aussi ses compositions. « Ils verront comment Magwana qu'ils ont connu il y a 30-40 ans a grandi et a durci la chose », a-t-

il promis. La prestation de l'artiste sera précédée de celle de la fanfare funk de Pointe-Noire. C'est le 16 novembre que le festival Soul power a démarré avec un master class (danse) à la cité des arts et s'est poursuivi au forum Mbongui avec le spectacle de danse intitulé Binasoul qui a mis en scène les danseurs et chorégraphes Jade Bayonne et Florent Mahoukou et DJ Nodjock dans une belle création (mélange de danse électro-hip-hop et danse contemporaine et africaine) qui a suscité admiration et ovation du public. Le 17 novembre, c'était le débat sur le film intitulé Karmen de Joseph Gaï Gamaka qui était programmé. Les 19 et 20 novembre le public aura droit à des projections de film et ciné débat pour enfant avec Gilles Dou-ta ainsi que des bals rumba et funk avec DJ Nodjock à l'Espace culture éphémère et le festival prendra fin le 21 novembre avec un atelier audiovisuel sur le montage.

Lucie Prisca Condhet
N'Zinga

CAN DE HANDBALL ÉDITH LUCIE BONGO ONDIMBA

Cinq joueuses font leur entrée à l'équipe nationale des seniors

Le nouvel entraîneur national des Diables rouges seniors dames, Xavier François Malonga a publié la semaine dernière à Brazzaville la liste des 22 joueuses qui composent sa sélection pour la campagne africaine du 28 novembre au 7 décembre à Luanda en Angola.

Sur vingt deux joueuses retenues, pour la 1ère édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de handball seniors dames dénommée Edith Lucie Bongo Ondimba, dix neuf filles évoluent au niveau local et trois professionnelles.

Cependant, parmi elles, deux (sauf omission de notre part) porteront pour la première fois les couleurs nationales. Il s'agit des joueuses qui émergent dans le championnat de Brazzaville, notamment Patience Okabande et Richca Adoulou Obangué d'Abo sport tandis que trois autres, à savoir Ruth Nkodia (Cara), Gabrielle Ngoye Essema d'Asel et Belvina Mouyamba de Cara retrouvent l'équipe nationale des seniors plusieurs années après avoir joué avec les Diables rouges juniors.

La liste des joueuses retenues

- 1- Itoua Princilia (Abo sport)
- 2- Divoko Divoko Glenn (Asel)
- 3- Mambou Suzanne (Cara)
- 4- Koumba Becharel (Asel)
- 5- Eyoma Yoma Viviane (Cara)
- 6- Yalibi Raïssa (Etoile du Congo)
- 7- Adoulou Obangué Richca (Abo sport)
- 8- Ngoye Essema Gabrielle (Asel)
- 9- Okabande Patience (Abo sport)
- 10- Mpinoba Sylvie (Inter club)
- 11- Mouélé M. Nuptia (Asel)
- 12- Bazekené Magalie (Abo sport)
- 13- Gona Issongo Tatiana (Asel)
- 14- Nkodia Ruth (Cara)
- 15- Mouyamba Belvina (Cara)
- 16- Zoubabela Grace (Asel)
- 17- Hendo Mercianne (Abo sport)
- 18- Ntsouakari Berxane (Etoile du Congo)
- 19- Itoua Mamic Kaelle (Etoile du Congo)
- 20- Chantal Okomba
- 21- Edrige Joceline Mavoungou Tsahout
- 22- Bassarila Ndonga.

Charlem Léa Legnoki

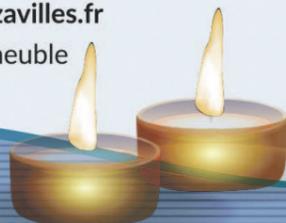
**Vous venez de perdre un être cher
et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches**

Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Gusso Immeuble
les Manguiers (Mpila), Brazzaville



MOTS FLECHES N°127

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

TRÈS MÉ-CONTENTE	BOISSON SANS EXCITANT	NORME EN PHOTOGRAPHIE	ARBRE DU LIBAN	AJOURNE	ANIMAL RUSÉ	MÉDIA SUR LES ONDES
DISPOSÉES	FAUNE ET FLORE	BOUT DU BOIS	COUPER SUR LE FAÏTE	TIMBRE DE VOIX	VERS SOLITAIRES	
			PÈRE DU BOLÉRO			
FAÇON DE RELIER			CHANTIER NAVAL			
DONT ON NE PEUT SE PASSER			RIVIÈRE DE CHUTES			
		ENGAGER DE L'ARGENT		PASSER OUTRE	JEUNE EN RÉVOLTE	CHOQUÉ
CANTON SUR LA BRÉSILE					MAMMI-FÈRE HERBIVORE	
DEUX CONTINENTS						
		CRASSES				
LE MIDI EN ABRÉGÉ		REVIENT SUR SES PAS				OUVRIR LA FENÊTRE
SORTI DU VENTRE		DÉSERT CAILLOUTEUX	...ET NON AVENU		SYMBOLE DE L'ASTATE	
		DENT DE LOUP			BÂTON DE BERGER	
CASSER LES PIEDS	PRONOM DÉMONSTRATIF		LOUER UN BATEAU			
	COMME UNE BÊTE		BOULEVERSA			
				QUI FONCTIONNE DE NOUVEAU		
				PAS AILLEURS		
CONFORME AUX CANONS				ACCUEILLI AVEC DES SIFFLETS		SALAIRES DE TRAVAILLEURS
PIÈCE DE HARNAIS				MOT D'AUTEUR		
			ADORA		RÉVÉREND PÈRE	
			TERRAIN OU VIGNOBLE		CÔTÉ	
ON Y MET LES VOILES	ABRÉVIATION DE TEMPS		ELLE EST PROCHE DU MEC			COMME L'AIR BON À RESPIRER
	IL SERT AU PEAUSSIER					
		GARÇON DE BOX		ABRI INDIEN		
				IL ARROSE SAINT-OMER		
CORDE À NŒUD			SOLEIL DIVIN		DÉCHIFFRÉE	
DERNIER REPAS DE JÉSUS						
		NAVIRES À VAPEUR				

SUDOKU N°127

> FACILE

	2	1	6	3	4		
	4			7		2	9
9	8				6		
8			7		1		3
7		6	5		4	8	2
4			2		3		6
		4				2	8
	6	8		4			5
		9		5	2	3	6

> MOYEN

8			7	4			1	2
4			2	3		8		
	1		5					
6		9	3				4	
		5				9		
	4				5	6		7
					3		6	
		4		9	7			3
3	7			2	6			1

> DIFFICILE

8						3		7
3			9		5	6		
		9			8			5
	9		1					3
		6	8		2	7		
	3				9		5	
7			5			9		
		1	2		4			3
9	4							8

MOTS CROISÉS N°127

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

> HORIZONTALEMENT

1. En haut, lorsque la femme est en bas. - 2. La religion pour le peuple, selon Marx. Un père bien familier. - 3. Partie de la physique s'occupant des écoulements. - 4. Se rendra. Localiser sur le plan. - 5. Petit rongeur. Base de lancement. - 6. Prend le large. Finit pas lasser. - 7. Commune de Côte-d'Or, sur la Tille. Note. Il peut permettre de se rattraper. - 8. Épi secondaire. Négation. - 9. Guide de montage. Élément d'un jeu. - 10. Arrêtés momentanément.

> VERTICALEMENT

A. Ils aiment les rivières, mais ont horreur des crapauds. - B. Verre de l'amitié. Brochet de mer. - C. Prendrais du bon temps. Archives télévisuelles. - D. Agit en rosse. Ce qui reproduit les traits dominants. - E. Victimes de leur sensibilité. Il provoque la souffrance. - F. Superposé. Auteur italien du Nom de la rose. - G. Esquive l'attaque. Alliance militaire. - H. Anisette ou curaçao. Lettres sur la borne. - I. Signe un bail. Bon état physique. - J. Têtes de linottes.

MOTS À MOTS N°127

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de cinq et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① R A S E R + T I T I = T | | | | | | | E
- ② S T R I E + P R E S = P | | | | | | | R
- ③ V E I N E + R I A L = A | | | | | | | R

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°126

A	E	G	B	R	D
R	U	G	U	E	S
S	E	R	I	E	S
O	C	R	E	R	I
U	E	E	P	I	C
B	L	E	T	O	R
T	R	A	I	E	V
V	E	D	E	T	T
R	S	T	O	P	E
R	A	C	R	U	E
O	P	A	R	E	U
C	A	B	O	C	H
J	I	R	T	A	N
C	L	A	P	I	R
E	A	V	E	C	F
D	E	T	R	E	M

MOTS CROISÉS N°126

E	M	P	R	E	S	S	E	E	S
P	A	R	E	N	T	A	U	X	
I	N	E	G	A	U	X	P	C	
C	A	I	M	P	O	S	E	R	
U	N	O	R	N	E	R	A		
R	E	E	L	U	E	E	T	C	
I	N	T	E	R	V	I			
E	S	U	E	D	O	I	S	E	
N	O	R	E	E	L	L	E	S	
S	U	I	S	S	E	S	E	T	

SUDOKU N°126

5	6	2	8	3	1	9	7	4
9	3	8	7	4	2	5	6	1
4	7	1	9	6	5	3	8	2
2	5	7	4	1	6	8	3	9
1	4	6	3	9	8	7	2	5
3	8	9	2	5	7	4	1	6
6	9	5	1	7	3	2	4	8
8	1	3	5	2	4	6	9	7
7	2	4	6	8	9	1	5	3

8	4	6	9	5	7	3	2	1
5	1	7	3	8	2	6	4	9
2	3	9	4	6	1	7	5	8
9	6	1	8	4	5	2	3	7
4	2	8	1	7	3	5	9	6
7	5	3	2	9	6	1	8	4
6	7	4	5	2	9	8	1	3
1	8	5	7	3	4	9	6	2
3	9	2	6	1	8	4	7	5

1	5	6	7	8	2	9	3	4
3	8	4	1	5	9	7	6	2
9	2	7	3	4	6	8	1	5
5	7	2	8	1	3	4	9	6
4	6	9	5	2	7	1	8	3
8	3	1	6	9	4	5	2	7
7	4	3	9	6	8	2	5	1
6	9	5	2	7	1	3	4	8
2	1	8	4	3	5	6	7	9

MOTS À MOTS N°126

1/ DÉMÉNAGER 2/ DÉMARREUR 3/ ÉMISSAIRE.

FÉDÉRATIONS DE BOXE ET D'ATHLÉTISME

La Ccas valide l'élection de Richard Mouambouma et de Jean Baptiste Ossé

Les délibérations de la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (Ccas) reconnaissent la légitimité de Richard Bienvenu Mouambouma et de Jean Baptiste Ossé comme présidents des Fédérations congolaises de Boxe et d'Athlétisme. Ces deux présidents peuvent désormais exécuter le programme de développement sportif avec beaucoup d'assurances.

La Ccas a encore dit le droit, le 17 novembre, au sujet du litige qui opposait Marie Magloire Dambenzet et Richard Bienvenu Mouambouma. L'ancien président de la Fédération congolaise de Boxe avait saisi la Ccas pour demander l'annulation de la réélection de l'actuel président de la FécoBoxe. Pour le plaignant, la réélection de son successeur s'est déroulée avec beaucoup d'irrégularités. Selon lui, Richard Bienvenu Mouambouma ne remplissait pas les critères d'éligibilité: il n'a jamais pratiqué la boxe. On lui reproche également le fait de n'avoir jamais dirigé un club uni ou multidisciplinaire comme l'exige la circulaire 143 du ministère des Sports et de l'Éducation physique. Outre cet aspect, l'avocat de Marie Magloire Dambenzet mettait en doute la crédibilité de l'assemblée générale ordinaire en s'appuyant surtout sur le manque de rapport moral. Mais il n'a pas eu gain de cause, car les arguments avancés par la

défense et les pièces attestant que l'actuel président fût pratiquant à Makabana et dirigeant d'un club à Pointe-Noire ont suffi pour que la Ccas tranche en faveur de Mouambouma.

« La Chambre statuant publiquement, contradictoirement en matière d'arbitrage sportif en premier et dernier ressort, déclare irrecevable, la requête introductive d'instance de Monsieur Marie Magloire Dambenzet pour défaut de qualité. Mais elle dépend à sa charge ».

« Ce sont des sentiments de satisfaction. Nous sommes comblés surtout par le fait que notre fédération gagne en terme de temps. Ce sont des péripéties qui devraient nous perdre le temps. Ce n'est qu'une procédure judiciaire, ce n'est pas la division et j'appelle au rassemblement de tous les boxeurs. Nous avons clôturé ce dossier, mettons-nous désormais au travail », a commenté Richard Bienvenu Mouambouma.

Roger Angono Moké, candidat à la présidence de la Fédération congolaise d'Athlétisme a lui aussi contesté l'élection de Jean Baptiste Ossé en s'appuyant sur le fait que ce dernier n'a jamais pratiqué l'athlétisme ou encore, il n'a jamais été dirigeant d'un club uni ou multidisciplinaire. Ces arguments n'ont pas été suffisants pour invalider l'élection de cet ancien secrétaire général adjoint et membre du commissariat aux comptes de la Fédération congolaise d'Athlétisme



Le président de la CCAS Corneille Moukala Mokoko prononçant le verdict (Adiac)

tisme depuis 2005, avant d'être suspendu en 2010 pour une durée de six mois, a-t-on appris.

Son avocat a tranché le débat de la pratique de la discipline en s'appuyant sur les textes de la fédération et aussi de la profession de son client de cadre de sports en d'autres termes, enseignant d'EPS. « Par ces motifs, statuant publiquement, contradictoirement en matière d'arbitrage sportif en premier et dernier ressort, reçoit en la forme, la requête introduite par Angono Moké Roger, au fond l'en déboute. Mais elle dépend à sa charge ».

« Quand on gagne un procès surtout que c'est un procès

où pratiquement les pièces n'étaient pas valables, on ne peut qu'être content. Je crois qu'en athlétisme en ce moment-ci et les athlètes et les dirigeants et les officiels techniques, on partage tous la même joie. Je regrette, toutefois, le temps perdu parce que depuis que nous avons fini avec les élections, les individus ont porté plainte et la cour a été claire là-dessus. Nous devons être ensemble pour que l'on conduise l'athlétisme », a déclaré Jean Baptiste Ossé.

Clôturant, l'audience, le président de cette chambre, Corneille Moukala Mokoko a indiqué que l'objectif de la Ccas consiste à

mettre de l'ordre dans le monde sportif qui divise les Congolais, au lieu de les rassembler avant de mettre les responsables des sports face à leurs responsabilités. Car dit-il, l'organisation des élections coûte extrêmement chère à l'État. Ceux-ci doivent lui éviter les dépenses inutiles « Tout Congolais qui pratique le sport et qui est dirigeant du sport peut vouloir bien présenter sa candidature mais que cette élection se déroule dans les conditions qui sont prévues dans vos statuts et règlement intérieur. Toutes les fois qu'ils auront des irrégularités, la Ccas n'hésitera pas à annuler », a-t-il souligné.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années (1965-2015) 1999 (45) suite du numéro précédent

Entre violences et accalmie, l'année 1999 suit son cours. La deuxième édition du Fespam, du 1er au 8 août 1999, malgré quelques imperfections, est un succès, de l'avis des observateurs. Aucun coup de feu tiré pendant cette grande fête africaine. Brazzaville a retrouvé au cours de cette période, son calme légendaire, mis à mal, depuis le début de cette décennie 90, par de fréquents soubresauts. Le Fespam a, sans conteste, contribué à faire renaître la gaieté et la joie dans la ville-capitale. Le fait marquant et désopilant de la soirée des dames du vendredi 6 août au Palais du parlement, donné par les vedettes féminines africaines et de la diaspora (Aïcha Koné, Pembey Sheiro, Mbiliala Bel, Chantal Ayissi, etc.) est le refus, par la chanteuse Mbiliala Bel, du bouquet de fleurs que lui tendait Tabu Ley, son ancien mentor et père de sa fille Mélodie.

Mokili, c'était le cri de guerre de Papa Henri Pangui dit Ebale Mbongue. Il a été inhumé vendredi 15 juillet 1999. C'est un monstre sacré de la radio qui rejoint ainsi le monde des ténèbres. « Lisapo », « Ebale Mbongue » et « Mokili », sont quelques-unes de ses créations radio-phoniques qui ont fait le bonheur des auditeurs de la Voix de la Révolution congolaise, station nationale de radiodiffusion. Ancien enseignant, puis agent du ministère des Finances, Henri Pangui embrasse la carrière journalistique par la Radio. Il produit les émissions en lingala. Son tandem avec un jeune homme, nommé Bruno Thiam, présentateur en Kikongo ou munukutuba, est resté dans la mémoire des auditeurs de Radio Congo. Né vers 1920, à Bouegni, dans le district de Mossaka, il

est décédé à l'âge de 79 ans, le 6 juillet à 12 heures au CHU de Brazzaville. Le lendemain de l'enterrement de cette icône de la radio, le général Alfred Raoul décédait à Paris, des suites d'une opération chirurgicale.

Né le 15 décembre 1938 à Pointe-Noire, Alfred Raoul obtient son bac en mathématiques en juin 1959. Il est admis à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan en France. Il en sort, deux ans après, sous-lieutenant d'active. Il passe ensuite une année à l'école d'application militaire du génie à Angers. De retour au pays, il accomplit une carrière exemplaire. Le 22 août 1968, il est nommé Premier ministre, chef du gouvernement.

Après la démission du président Massamba-Débat, il assume les fonctions de chef de gouvernement et de chef de l'État. Après l'accession du commandant Marien Ngouabi au pouvoir, il conserve le poste de Premier ministre, président du conseil du gouvernement, ministre du Plan et de l'Administration du territoire. À partir de 1974, il entame une carrière de diplomate. Il est ambassadeur et chef de la délégation congolaise au conseil des ministres des pays Acp (Afrique, caraïbes et Pacifique) de 1974 à 1983. Directeur général-président des sucreries du Congo de 1983 à 1988, puis directeur de la BNDC (Banque nationale de développement du Congo), Alfred Raoul est nommé en août 1995 au grade de général de brigade. On lui doit, entre 1965 et 1968, la construction du boulevard des armées, actuel Boulevard Alfred-Raoul. Jusqu'à sa mort, il était ambassadeur itinérant, avec résidence à Paris. De Paris, justement, un groupe de jeunes congolais est propulsé sur le devant

de la scène musicale. À Sun City, Biso na Biso est désigné meilleur groupe africain, le 4 septembre 1999. Il est composé de sept musiciens originaires du Congo-Brazzaville et résidant à Sarcelles en France.

Révéle au grand public en 1965, par sa chanson « C'est toi que je préfère », exécutée avec l'orchestre Tembo de Loubelo Delalune, Ange Linaud Ndjendo est décédé le 5 novembre 1995. Ancien chef de l'orchestre Super Boboto, créé en 1968 et lauréat sur le tard du prix Découvertes 85, il obtient le prix de la meilleure chanson grâce à sa chanson « Mwana mimbely ». C'est une grande voix de la chanson congolaise qui s'en va, pendant que les bruits de canon se taisent progressivement. En effet, Les Forces d'autodéfense de la Résistance et les Forces armées congolaises signent un accord de cessez-le feu, le 16 novembre 1999 à Pointe-Noire. Un autre accord de cessation des hostilités est conclu le 29 décembre 1998 entre l'armée et les miliciens du pasteur Ntoumi, un an après le début de la guerre du 18 décembre 1998. Entretemps, dix mois après son arrestation sans mandat, le 21 novembre 1998, Maître Hervé Ambroise Malonga demeure en détention.

Malgré ses propres problèmes, le Congo reste une terre d'accueil pour de nombreux Africains. C'est ainsi que près de deux mille Rwandais installés à Loukolela (région de la Cuvette) s'intègrent progressivement dans la société congolaise. Ainsi, va la vie au Congo.

Mfumu